

Ecole supérieure de commerce

Pôle Universitaire de Koléa

ESC

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de
master en sciences financières et comptabilité**

Option : comptabilité et finance

Thème du mémoire :

**Inclusion financière en Algérie : Etude empirique
sur les déterminants d'accès et d'utilisation des
cartes paiement électronique par les individus.**

Elaboré par :

Mme. REZKI Chahinez

Encadrant :

Mr. TOUATI-TLIBA Mohammed

Lieu de stage : Banque de développement local, Alger

Durée de stage : 11/04/2021 au 11/05/2021

Promotion 2020-2021

Ecole supérieure de commerce

Pôle Universitaire de Koléa

ESC

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de
master en sciences financières et comptabilité**

Option : comptabilité et finance

Thème du mémoire :

**Inclusion financière en Algérie : Etude empirique
sur les déterminants d'accès et d'utilisation des
cartes paiement électronique par les individus.**

Elaboré par :

Mme. REZKI Chahinez

Encadrant :

Mr. TOUATI-TLIBA Mohammed

Lieu de stage : Banque de développement local

Durée de stage : 11/04/2021 au 11/05/2021

Promotion 2020-2021

Dédicaces :

À ceux qui ont attendu avec impatience les fruits de leur bonne éducation, à mes chers parents et frères, à mes amis pour leur amour et leur soutien tout au long de mon parcours universitaire.

Remerciement :

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de mon stage au sein de la banque de développement local, et qui m'ont aidé à la réalisation de ce travail de recherche.

Ainsi je suis reconnaissante envers ceux qui m'ont répondu par NON, grâce à eux je l'ai fait moi-même.

Liste des tableaux

N° de Tableau	Intitulé du tableau
01	Profils des personnes en risque d'exclusion bancaire
02	Segmentation de la population Cible
03	L'évolution du nombre des ATM en Algérie
04	L'évolution du nombre des distributeurs automatiques des billets par 100000 adultes en Algérie entre 2011 et 2019
05	L'évolution du nombre des TPE en Algérie
06	Les types de chèque
07	Les avantages et les inconvénients des instruments de paiement
08	L'évolution des cartes CIB en Algérie.
09	L'évolution des cartes interbancaires GOLD entre 2005 et 2021 émises par la BDL
10	L'évolution des cartes interbancaires CLASSIC entre 2005 et 2021 émises par la BDL
11	L'évolution des cartes internationales VISA entre 2005 et 2021 émises par la BDL
12	L'évolution des cartes internationales MASTERCARD entre 2005 et 2021 émises par la BDL
13	Le nombre des différentes opérations effectuées par carte paiement bancaire en Algérie
14	L'inclusion financière des répondants en pourcentage
15	Le mode de règlement et le moyen de paiement le plus utilisé au quotidien
16	Les motifs d'usage des cartes paiement électronique
17	Analyse factorielle exploratoire des facteurs mesurant l'inclusion financière
18	Analyse factorielle exploratoire des facteurs explicatifs de l'inclusion financière
19	La cohérence interne selon alpha de Cronbach
20	L'analyse de fiabilité des facteurs résultants de l'analyse factorielle exploratoire
21	La description des variables dépendantes

22	La description des variables indépendantes
23	Les résultats de la régression du premier modèle
24	Les résultats de la régression du deuxième modèle

Liste des figures :

N° de Figure	Intitulé du figure
01	Evolution des concepts et des approches visant à répondre aux besoins financiers des populations exclues
02	Usage et accès aux services financiers
03	La localisation des agences bancaires de la BDL
04	Chèque de banque
05	La carte Edahabia
06	La carte paiement bancaire
07	Les types de la carte paiement bancaire
08	Les éléments de la carte paiement électronique

Liste des abréviations :

Terme	Définition
ATM	Automated teller machine
API	Application programming interface
AFE	Analyse factorielle exploratoire
ATCI	Algérie télé-compensation interbancaire
BFR	Besoins en fonds de roulement
BDL	Banque de développement local
BEA	Banque extérieure d'Algérie
BNP	Banque nationale de paris
BADR	Banque d'agriculture et de développement rural
BNA	Banque nationale d'Algérie
CPA	Crédit populaire d'Algérie
CB	Carte bancaire
CIB	Carte interbancaire
CNEP	Caisse nationale d'épargne et de prévoyance
CNMA	Caisse nationale de mutualité agricole
CCP	Compte courant postal
CNAS	Caisse Nationale d'Assurance Sociale
CPI	Centre de pré-compensation interbancaire
CVV	Card validation code
DAB	Distributeur automatique de billets
GAB	Guichet automatique de billets
DA	Dinard algérien
EMV	Europay mastercard visa
GIE	Groupement d'intérêt économique
HSBC-Algérie	Hongkong and Shanghai Banking corporation
J-C	Jésus-Christ
KMO	Kaiser Meyer Olkin
MT	Matérielles
MENA	Middle East and North Africa
MIN	Minutes
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisations non gouvernementales
OTP	One time password
PME	Porte-monnaie électronique
PMV	Porte-monnaie virtuel

PAN	Primary account number
PC	Personal computer
PIN	Personal identification number
RMI	Remote methode invocation
RTGS	Real time gross system
RIP	Relevé d'identité postale
SFN	Solutions fondées sur la nature
SATIM	Société d'automatisation de transactions interbancaires et de monétique
SEAAL	Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger
SGA	Société générale Algérie
SMS	Short message service
SPA	Société par actions
SPSS	Statistical Package for the Social Sciences
TIP	Titre interbancaire de paiement
TPE	Terminal de paiement électronique
VIP	Very important person
WWW	World Wide Web

Résumé :

La diversité des produits et services financiers sont devenus un support important dans le développement des économies des pays et des activités sociales à la fois. Le présent travail tente à définir les déterminants d'accès et d'utilisation des cartes paiement électronique en Algérie à l'aide d'une étude empirique, et pour les besoins de ce travail de recherche une analyse factorielle exploratoire et une analyse de régression linéaire ont été effectuées sur nos données collectées à travers un questionnaire. Les résultats de cette étude ont montré que l'accès et l'utilisation des cartes paiement électronique sont déterminés par la situation financière, le sexe, les connaissances des notions financières et la satisfaction envers les produits et services fournis par les institutions financières.

Mots clés : Inclusion financière, Cartes paiement électronique, Analyse de régression linéaire.

Summary :

The diversity of financial products and services has become an important support in the development of countries' economy as well as the social activities. This work attempts to define the determinants of the availability and the use of electronic payment cards in Algeria using an empirical study, for research purposes, both exploratory factor analysis and a linear regression analysis were conducted in our data collected by an questionnaire. The results of this study showed that the availability and the use of electronic payment cards are determined by different factors such as financial status, gender, financial literacy and satisfaction towards financial services and products.

Keywords : Financial inclusion, Electronic payment cards, Linear regression analysis.

Sommaire :

Dédicaces

Remerciement

Liste des tableaux

Liste des figures

Liste des abréviations

Résumé

Sommaire

Introduction générale	1
Chapitre 01 : L'inclusion financière et le système financier Algérien	1
Introduction	1
Section 01 : l'inclusion financière	2
Section 02 : Le secteur financier en Algérie	14
Conclusion	22
Chapitre 02 : Le développement des moyens de paiement en Algérie	23
Introduction	23
Section 01 : Les moyens de paiement.....	24
Section 02 : La monétique et les nouveaux moyens de paiement en Algérie	28
Conclusion	48
Chapitre 03 : les déterminants d'accès et d'utilisation des cartes paiement électronique par les individus en Algérie, étude empirique.....	49
Introduction	49
Section 01 : l'Analyse des données.....	50
Section 02 : les modèles de régression	52
Conclusion	62
Conclusion générale	63

Introduction générale

Introduction générale :

Récemment, le développement de l'inclusion financière a attiré l'attention du monde entier, elle fait désormais partie des priorités des décideurs politiques, des organismes réglementaires et des organisations de développement. Depuis 2010 plus de cinquante-cinq pays ont adopté des politiques et ont pris des engagements pour renforcer et développer leurs indicateurs d'inclusion financière.

L'inclusion financière définit le droit d'avoir accès à une gamme de services complets des institutions financières avec un coût opportun, pratique, informatif et abordable, Services financiers accessible à tous les segments de la société, avec une attention particulière aux jeunes et femmes, aux pauvres, pauvres productifs, travailleurs migrants et les régions éloignées, qui sont confrontés aux plus grands obstacles, particulièrement dans les pays en développement notamment en Algérie, visant à éliminer toutes les formes de ces obstacles pour accéder aux services et produits financiers et leur permettre ainsi de mieux s'intégrer à l'économie du pays, de contribuer à son développement, d'encourager la croissance économique par répartition des revenus, réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité et la stabilité des systèmes financiers, ainsi de se protéger contre les chocs économiques et d'investir dans des domaines comme l'éducation et la santé.

Les débats sur l'inclusion financière des individus refont surface et se concentrent, de ce fait, sur la nécessité de reconstruire des systèmes financiers et bancaires solides inclusifs pour tous.

Le développement des moyens de paiement c'est l'un des principaux piliers pour promouvoir la démarche de l'inclusion financière dans un pays, c'est dans ce contexte qu'en Algérie, les autorités monétaires mettent en production un système de paiement moderne et avec l'émergence de la technique à pus elle a garantie une sécurité totale des paiements avec l'introduction des cartes paiement électronique et la mise en place d'une plateforme des paiements électroniques. Ce projet de développement et de modernisation c'est concrétisé en mai 2005 avec la mise en place d'une nouvelle plateforme de production et la mise à jour des logiciels de paiement en ce qui concerne le système de gros montants, d'autre part, un système de télé-compensation électronique des paiements de masse. Dans le but de faire évoluer le niveau de la bancarisation de l'économie et d'améliorer les indicateurs de

l'inclusion financière en Algérie, qui devrait s'accompagner par le développement des moyens de paiement électronique.

En 2020, quatre ans après le lancement officiel des cartes paiement électronique en Algérie, suite à la crise sanitaire de Corona virus, l'état algérien a compris la nécessité de remplacement du paiement liquide par le paiement par carte, c'est pour cela l'OMS met une annonce préconisant le remplacement du paiement cash, de ce fait des statistiques ont été mises en place pour déterminer l'utilisation des cartes paiement électronique en Algérie indiquant que plus de 30 millions d'Algériens n'ont pas accès à ce produit financier, le nombre de détenteurs d'une carte paiement bancaire CIB est seulement un million, et le nombre d'algériens détenteurs d'une carte postale Edahabia ne dépasse pas neuf millions de titulaires, dont une grande partie d'entre eux ne les utilisent même pas. Pour expliquer le fait d'existence d'un nombre considérable d'exclus financièrement en matière d'accès et d'utilisation de ce moyen de paiement, les motifs avancés sont variés, il peut s'agir d'un manque d'informations, des obstacles de coûts élevés, des raisons culturelles ou religieuses à la non-utilisation, ou l'habitude d'individu algérien à utiliser le paiement liquide, ou autres contraintes.

En effet il existe plusieurs déterminants de l'inclusion financière des individus, plusieurs études ont été faites concernant ce sujet, certains chercheurs trouvent que la probabilité d'épargner ou de posséder un compte à une institution financière formelle est plus élevée pour les plus riches, les plus instruits, les personnes âgées, urbaines, employées, mariées ou séparées. Et la probabilité d'accéder à ces services et produits par des personnes pauvres ou en chômage est moins élevée, ils s'en soucient plus sur leur manque d'argent, il est déterminé aussi que le genre de l'individu est également important pour l'inclusion financière, les femmes sont moins susceptibles d'être financièrement incluses en raison de la culture où la femme n'est pas indépendante financièrement.

I. Importance du thème :

Les objectifs de l'inclusion financière ont eux aussi évolués. Avoir accès à un compte bancaire ou postal c'est une première étape vers l'inclusion financière mais ce n'est pas assez suffisant. Pour accroître l'utilisation de ces comptes, un pays peut commencer par investir au développement de son système de paiement.

Ce travail de recherche contribue à une meilleure compréhension de l'inclusion financière, en particulier l'accès aux moyens de paiement modernes, basant sur les déterminants spécifiques de l'accès des individus aux cartes paiement électronique en Algérie.

II. La problématique :

Quels sont les déterminants d'accès et d'utilisation des cartes paiement électronique en Algérie ?

Et afin de cerner cette problématique nous avons posé les questions secondaires suivantes :

III. Les sous questions :

1. Existe-t-il une relation entre le revenu de l'individu et l'accès à une carte paiement électronique ?
2. Est-ce que le fait qu'un membre de la famille ait une carte paiement électronique engendre une exclusion financière ?
3. Existe-t-il une relation entre l'utilisation d'une carte paiement électronique et la distance aux points d'accès ?

Et pour répondre à ces questions nous avons proposés les hypothèses suivantes :

IV. Les hypothèses :

1. Il existe une relation significative entre le revenu de l'individu et son accès à une carte paiement électronique
2. Oui le fait qu'un membre de la famille ait un accès à une carte paiement électronique peut engendrer une exclusion financière des autres membres de la famille
3. Il existe une relation significative entre avoir une carte paiement électronique et la distance aux points d'accès

V. La méthodologie de recherche :

La méthode de recherche que nous avons opté pour collecter les données est à la fois une recherche documentaire et littéraire et une étude qualitative pour les deux premiers chapitres théoriques, quant au troisième chapitre pratique nous allons réaliser une étude empirique quantitative, dont une enquête où on a testé les hypothèses précédentes.

VI. Le plan de recherche :

En ce qui concerne la structure de travail nous avons divisé ce travail en trois chapitres : le premier chapitre est sous le titre, inclusion financière et le système financier Algérien, où nous avons traité en premier rang la compréhension du concept d'inclusion financière et son impact sur la croissance économique du pays, comme nous avons abordé aussi la relation entre le développement des instruments de paiement et l'inclusion financière, ensuite on a

passé vers le secteur financier en Algérie et la disponibilité des prestataires de services et produits financiers.

Le deuxième chapitre est sous le titre, le développement des moyens de paiement en Algérie, où on va parler premièrement des moyens de paiement traditionnels puis la présentation de la monétique et son développement en Algérie pour qu'on passe finalement vers une présentation détaillée des cartes paiement électronique tel que la carte paiement bancaire et la carte Edahabia.

Le dernier chapitre est notre cas pratique qui se base sur notre étude empirique quantitative, il est sous le titre, les déterminants d'accès et d'utilisation des cartes paiement électronique par les individus en Algérie.

Partie théorique

**Chapitre 01 : L'inclusion financière et le système
financier Algérien**

Chapitre 01 : L'inclusion financière et le système financier Algérien

Introduction :

Une question importante soulevée dans la littérature est de savoir quels sont les déterminants de l'inclusion financière ?

Dans ce chapitre nous mettrons en évidence la compréhension et la signification fondamentale de l'inclusion financière et connaître sa relation avec le développement économique ainsi de répondre à la question précédente, et avoir la nécessité de construire un système financier inclusif, solide et accessible à tous pour assurer un développement financier qui engendre une croissance économique.

Aborder le domaine de l'inclusion financière, c'est aussi mettre l'accent sur la disponibilité des prestataires de services bancaires et financiers, c'est-à-dire les principaux offreurs composés d'institutions bancaires, financières, d'établissements financiers, de Poste, d'Assurance etc.

Nous passons donc dans ce chapitre par deux sections :

Section 01 : l'inclusion financière

I.Généralités sur l'inclusion financière

II.Le système de paiement comme un pilier pour promouvoir la démarche de l'inclusion financière

Section 02 : le secteur financier en Algérie

I.Le système financier

II.La disponibilité des prestataires de services financiers en Algérie

Section 01 : l'inclusion financière

C'est un défi important à relever sur le continent des pays en développement, particulièrement qui sont confrontés à l'exclusion financière, D'après les statistiques de la banque mondiale on trouve 1,7 milliard d'adultes dans le monde entier ne disposent pas d'un compte en banque, l'inclusion financière est un enjeu majeur pour le développement d'une économie d'un pays et portant a encore du chemin devant elle selon la banque mondiale, L'environnement propice à l'inclusion financière dans la région MENA s'est amélioré au cours des deux dernières années, mais reste globalement faible, les indicateurs de l'inclusion financière dans la région MENA sont toujours inférieurs à la moyenne mondiale, notamment en Algérie, la moitié des adultes n'ont pas accès à tout types de service offert par les institutions financières même pas un compte bancaire, et les autres qui ont un compte bancaire n'ont pas accès à d'autres services de base, (les moyens de paiement électroniques, les produits d'assurance, les prêts, crédit, etc.)

L'Algérie est trop en retard en matière d'inclusion financière, malgré qu'elle a connu des progrès remarquables par rapport aux années précédentes, la proportion d'adultes algériens disposant d'un compte bancaire est passé d'un tiers en 2011 à la moitié en 2017 ¹, mais ouvrir un compte en banque n'implique sûrement pas l'accès et l'usage croissant des services financiers, car par exemple le fait de posséder un compte en banque ne veut pas dire qu'ils ont également bénéficiés d'une carte bancaire et ne donne pas forcément la possibilité de bénéficier d'un crédit, d'accéder au marché financier, de posséder un contrat d'assurance etc. d'ailleurs, il a été démontré dans le rapport Global Findex 2017 que plus de 70% de la population pauvre et en développement possédant un compte en banque demeure à l'écart des services financiers², et ce pour plusieurs raisons.

I.Généralités sur l'inclusion financière

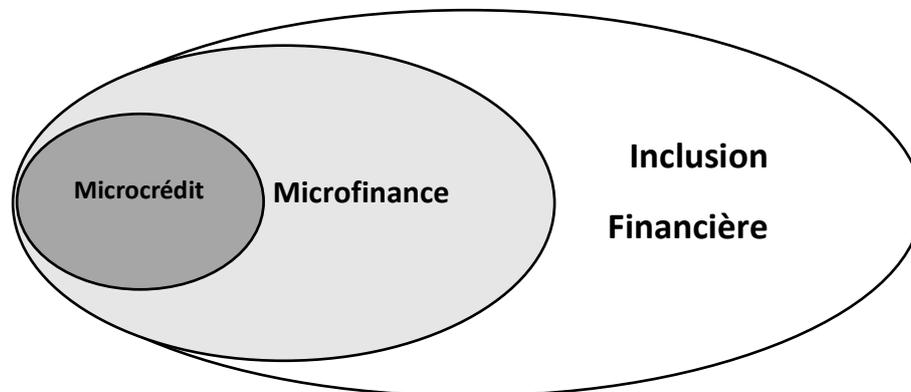
1. Définition de l'inclusion financière :

C'est un concept moderne apparu en 2000 à la suite de l'évolution des approches et politiques qui visent à répondre aux besoins financiers de la population exclue.

¹ HADEFI (Abdelkrim Zoheir), « *Indice d'inclusion financière en Algérie : Essai de quantification* », V° 16/ N°2/ Décembre2020, p.29.

² SAM, (Hocine), Analyse du niveau d'inclusion financière en Algérie, « *étude empirique sur les communes de la wilaya de Tizi-Ouzou : état des lieux et perspectives* », Doctorat, mouloud Mammeri de tizi Ouzou, p.34.

Figure 01 : évolution des concepts et des approches visant à répondre aux besoins financiers des populations exclues



La source : étude sur l'inclusion financière en Tunisie, Version synthétique - Février 2014

Le terme « inclusion financière » implique l'accès et l'utilisation des services bancaires (compte courant, épargne, assurance, crédit, paiements, etc.) à un faible coût pour la population défavorisée et à faibles revenus dans un pays. En fait, les services bancaires ont un caractère de biens public. Il est donc nécessaire que l'accessibilité et l'utilisation équitable des services bancaires par l'ensemble de la population doivent figurer parmi les objectifs primordiaux des politiques gouvernementales et des institutions financières. En effet, cela permet de répondre aux besoins financiers de base d'une population dans un pays quelconque³.

La banque mondiale la définit tout simplement comme « la proportion des personnes ou d'entreprises qui utilisent des services financiers » et « l'accès qui définit la possibilité pour les individus et les entreprises d'accéder à moindre coût à toute une gamme de produits et de services financiers utiles et adapter à leurs besoins »⁴

Et donc l'inclusion financière, entendue comme la disponibilité et l'utilisation des services et produits financiers par tous les segments de la société dont les particuliers et les entreprises, a une incidence positive sur la réduction de la pauvreté, la production de la valeur ajoutée et la stabilité des systèmes financiers⁵.

³ Document de recherche, *Les déterminants de de l'inclusion financière en Afrique : Évidence sur la détention d'un compte courant.*

⁴ <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/financialinclusion/overview>, consulté le 04/05/2021 à 14H.

⁵ FEMIP Trust Fund, *Etude sur l'inclusion financière en Tunisie*, Février 2014.

2. L'importance de l'inclusion financière :

L'inclusion financière s'assure que toute la population du pays a accès à des moyens modernes et développés pour effectuer des paiements, des versements, pour épargner et faire des investissements ainsi avoir accès aux crédits, etc.

L'inclusion financière est devenue le centre d'intérêt de nombreux gouvernements et régulateurs financiers, il est ainsi prouvé qu'il existe une relation étroite entre l'inclusion financière, la stabilité financière et la croissance économique⁶.

Payer le propriétaire de son logement, un fournisseur d'énergie, assurer sa voiture, faire face à un besoin ponctuel de trésorerie ou au contraire stocker une entrée d'argent pour pouvoir l'utiliser dans des temps plus difficiles : toutes ces activités de la vie quotidienne supposent de disposer d'un accès adéquat à des services financiers efficaces.

La détention d'un compte courant est considérée comme la première étape de l'inclusion financière et, plus largement, économique : nécessaire pour mener l'essentiel des opérations listées ci-dessus, le compte en banque sécurise et réduit le coût des transactions, donne plus de souplesse dans la gestion de la trésorerie et de la liquidité, renforce l'autonomie financière de celui qui en est le titulaire, réduit le risque de fraude et permet de lisser la consommation et l'épargne. Le compte courant est également le point d'entrée vers d'autres services financiers facteurs d'émancipation des personnes : crédit, épargne et assurance. À défaut des services financiers adaptés à ses besoins, un ménage ou un individu devra soit renoncer à certains projets, soit se fournir auprès du secteur financier informel qui fragilise les transactions, augmente le risque de fraude et renforce la dépendance envers l'environnement familial dans le meilleur des cas ou, au pire, envers des réseaux mafieux⁷. De nos jours, de nombreux jeunes ont des projets et idées d'entreprises innovantes et qui sont des projets rentables, confrontent devant eux le problème de financement et peuvent ne pas voir le jour du simple fait du manque de financement et donc en permettant une meilleure inclusion financière en leurs crée des opportunités de création d'entreprise, de la création d'emplois et par conséquent de croissance économique et d'amélioration de bien-être de la population, L'individu peut ainsi investir dans des projets d'avenir tels que

⁶ Banque d'algérie, *brochure sur l'inclusion financière*.

⁷ CHRISTOPHE (Jadeau), « *La finance inclusive* », L'Harmattan, 2019, p.35.

l'éducation ou l'achat de biens immobiliers, ce qui, à terme, bénéficie à l'ensemble de l'économie⁸.

L'accès aux services et produits financiers est un enjeu économique et social à la fois. elle se décline sur le plan social en portant un intérêt accru pour les populations à faibles revenus, en accordant une attention particulière aux femmes, à l'accessibilité des particuliers, des petites, moyennes et micros entreprises et leur intégration dans le secteur financier officiel à travers l'offre des services financiers, en les rendant disponibles pour les catégories marginalisées, dans un souci d'intérêt public de création d'emplois, ceci contribue à la croissance économique et donc à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de la répartition des revenus, et à l'augmentation du niveau de qualité de vie⁹.

3. Les déterminants de l'inclusion financière :

A. Les déterminants liés à l'offre :

Ce sont des déterminants subis de côté de l'offre des services financiers, notamment la distance aux points de ventes de proximité ou la distance de l'individu avec l'agence bancaire, plus la distance du point d'accès financier est plus proche, plus les gens sont inclus financièrement, cela implique que le gouvernement devrait soutenir l'expansion des canaux de distribution par les banques vers les zones marginalisées et non bancarisées¹⁰ ainsi l'existence d'un nombre important d'institutions financières, d'agences bancaires ou de guichets aide à lutter contre l'exclusion financière, les coûts pour avoir accès à ces services c'est un autre déterminant important est négativement liée à l'inclusion financière, cela implique que l'augmentation de ces coûts décourage la société à être inclus financièrement et donc c'est très important de les réduire, notamment en Algérie pour encourager les gens à utiliser les cartes CIB, la banque centrale d'Algérie obligeait les banques à emmètre ces cartes gratuitement aux individus.

Ainsi la documentation, l'augmentation du quantum de documents nécessaires pour accéder aux produits financiers décourage les gens d'étant financièrement inclus, les gens peuvent donc devenir involontairement exclu, par exemple pour avoir une carte Edahabia en Algérie il suffit de remplir un formulaire en ligne et attendre quelques jours pour la récupérer au sien de votre agence postale, cela encourage les gens à accéder à ce type de produit.

⁸ BSI Economics, *L'inclusion financière en Afrique*.

⁹ Banque d'algérie, *brochure sur l'inclusion financière*.

¹⁰ SANDERSON (Abel), LEARNMORE (Mutandwa), PIERRE (Le Roux), « *A Review of Determinants of Financial Inclusion* », Vol 8, Issue 3, 2018, p.3.

B. Des déterminants liés à la demande :

L'exclusion financière est plus liée à des facteurs subis par la population¹¹, telle qu'il existe plusieurs indicateurs liés à la demande déterminant l'inclusion financière dans un pays notamment le revenu des individus, le niveau de littératie financière et d'éducation et la connectivité à internet sont positivement liée à l'inclusion financière. Cela implique que l'augmentation de l'une de ces variables augmente considérablement le niveau de l'inclusion financière dans le pays¹² et vice versa, par exemple les personnes pauvres et à faibles revenus sont souvent exclus financièrement. D'autre part les motifs religieux avait une relation négative avec l'inclusion financière notamment en Algérie, Nous allons nous pencher sur l'Islam pour illustrer ce déterminant. La Charia (loi islamique) définit un certain nombre de principes en matière financière. Les taux d'intérêt, riba, l'incertitude, gharar, et la spéculation, maysir, sont proscrits. Aussi il est interdit de financer certains secteurs d'activité, comme la production d'alcool, car ces derniers sont considérés haram ; ils sont illégaux aux yeux de la Charia. Enfin, les projets financés doivent être ancrés dans l'économie réelle et faire l'objet d'un partage des profits et des pertes entre le financeur et le financé¹³.

Le fait qu'un membre de la famille ait déjà accès à des services ou produits financiers peut influencer soit négativement ou positivement sur l'inclusion financière des autres membres.

4. La segmentation de la population :

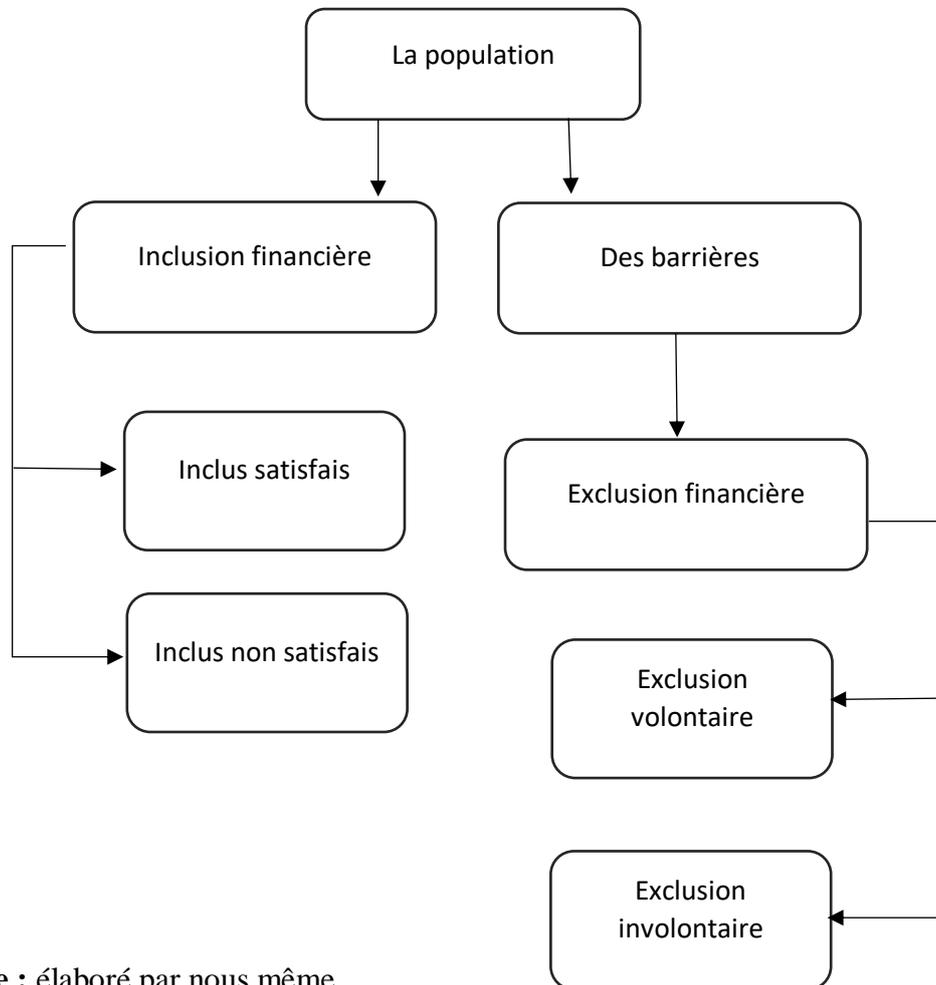
4.1 La population ciblée par les stratégies d'inclusion financière sont celles qui ont le plus de contraintes à l'accès et à l'utilisation¹⁴ des services et produits financiers.

¹¹ BSI Economics, *L'inclusion financière en Afrique*.

¹² SANDERSON (Abel) : Op.cit, P.3.

¹³ BSI Economics, *L'inclusion financière en Afrique*.

¹⁴ FEMIP Trust Fund, *Etude sur l'inclusion financière en Tunisie*, Février 2014.

Figure 02 : usage et accès aux services financiers

Source : élaboré par nous même

4.2 Inclus non satisfaits :

Ce sont les utilisateurs mal servis par les institutions financières, les prestataires de services financiers, ou ils ne sont pas satisfaits complètement par les services et produits formels financiers existants, et qui ont des besoins financiers fondamentaux partiellement couverts par les prestataires formels.

4.3 Les barrières de l'inclusion financière :

Pour traiter les barrières à l'inclusion financière il faut distinguer entre l'exclusion volontaire et l'exclusion involontaire, L'exclusion « volontaire » est liée à des choix microéconomiques de ne pas recourir aux services financiers formels ; elle se fait plutôt du côté de la demande des services financiers, de l'autre côté Les barrières « involontaires »

proviennent de facteurs subis qui excluent une population ; l'exclusion se fait plutôt du côté de l'offre de services financiers¹⁵.

A. Caractéristiques de la demande :

- **Le manque de confiance dans les services et prestataires financiers formels :** les personnes pauvres et à faibles revenus sont souvent intimidées par la formalité des installations de la banque qu'elles considèrent comme ne leur étant pas destinées ou par le personnel qui pourraient leur manquer de respect. Les cas de traitements injustes ou d'escroqueries alimentent la méfiance et la crainte envers les institutions financières formelles. Une relation financière se base sur la confiance et celle-ci est difficile à établir si les clients perçoivent un énorme fossé entre eux et le prestataire¹⁶.

Parmi les principaux facteurs handicapent l'inclusion financière formelle est l'habitude d'utiliser le cash lors de paiement, plusieurs consommateurs demeurent réticents et préfèrent faire confiance aux moyens classiques.

- **Des facteurs culturels, sociaux et démographiques :** si on parle de l'âge de l'individu par exemple il y a toujours un minimum exigé pour accéder à certains services financiers notamment le compte bancaire, en Algérie il faut avoir plus de 18 ans pour pouvoir ouvrir un compte en Banques, Selon les conclusions de la Banque mondiale, 52% des hommes et seulement 35% des femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont un compte auprès d'une banque ou d'un fournisseur d'argent mobile. Cet écart entre les sexes est le plus important de toutes les autres régions et peut avoir un impact significatif sur les perspectives d'emploi et l'indépendance financière des femmes¹⁷, les femmes ne peuvent pas effectuer certaines transactions financières à cause de la culture algérienne qui prévoient de nombreuses restrictions sur les femmes, les musulmans en Algérie sont de 98.2% et vue que cette religion définit un certain nombre de principes en matière financière et interdit la pratique de certain services et produits financiers, il est nécessaire d'offrir des produits et services respectueux des principes de cette religion.

- **Le manque d'information sur les prestataires et les services :** le manque de littératie financière des individus peut engendrer aussi une exclusion financière car une personne ne

¹⁵ BSI Economics, *L'inclusion financière en Afrique*.

¹⁶ DEENA M. BURJORJEE et BARBARA Scola, *Une approche systémique de l'inclusion financière Guide à destination des bailleurs de fonds*, Septembre 2015.

¹⁷ <https://www.linkedin.com/pulse/financial-inclusion-gender-equality-mena-why-new-finance-stoppani>, consulté le 23/05/2021 à 18H33.

connaisse pas le fonctionnement de ces services ne leur ferait pas confiance facilement et elle n'engage pas à utiliser l'inconnu.

- **Capacité financière limitées** : les personnes ayant des revenus limités et instables, notamment les pauvres des zones rurales, les étudiants, les femmes etc. cette catégorie risquent de ne pas avoir accès aux services et produits financiers.

Tableau 01 : Profils de personnes en risque d'exclusion bancaire.

Profils	Caractéristiques de la personne			Evaluation bancaire		Commentaires
	Ressources monétaires		Maitrise des savoirs bancaires de base	En matière de risque	En matière de cout	
	Ressources disponibles	Stabilité des ressources				
Personnes en grande pauvreté	Très faibles	Instables	Très faible	Elevé	Elevé	Concernées par l'impossibilité d'accès au compte de dépôt
Allocataires de minima sociaux	Faibles	Stables	Faibles ou satisfaisante	Moyen/élevé	Elevé	Concernées par des restrictions d'accès aux petits crédits et à certains réseaux bancaires. Difficultés d'usage de certains services
Personnes confrontées à un accident de la vie	Tous niveaux	Instables	Faibles ou satisfaisantes	Moyen/élevé	Faible/moyen	Situations importantes de surendettement. Difficultés d'usage, notamment dues au reflexe de mise en retrait de la relation
Travailleurs pauvres ou précaires	Faibles à moyennes	Instables	Faibles ou satisfaisantes	Moyen/élevé	Faible/moyen	Jugés très risqué d'accéder aux moyens de paiement scripturaux et aux crédits, alors qu'ils peuvent être solvables.
Certains séniors ou personnes illettrées	Tous les niveaux, même élevés	Stables	Très faible	Faible	Faible/moyen	Difficultés d'usage : ces personnes ne suivent pas leurs comptes, elles ont du mal à utiliser les GAB/DAB.

						Elles peuvent être abusées par leurs conseillers (surconsommation, produits inadaptés...)
--	--	--	--	--	--	---

Source : Observatoire National de Pauvreté et l'Exclusion Sociale, 2003-2004.

B. Contraintes au niveau de l'offre :

- **Une capacité institutionnelle limitée et le manque d'innovation :** de nombreuses prestations de services financiers en Algérie ne disposent pas d'une vision stratégique ou d'un processus de travail efficace, les structures et les processus institutionnelles sont nécessaires pour s'assurer une aptitudes opérationnelles nécessaires pour répondre efficacement aux besoins de la société en termes de services e produits financiers.
- **Une faible proposition de valeur pour les clients :** les prestations de services financiers devraient créer des offres pour chaque segment ciblé, car les besoins se différenciés d'un segment à l'autre, notamment les besoins financiers d'une personne pauvre ne sont pas du tout les même que ceux des micro-entrepreneurs ou des commerçants.

Tableau 02 : Segmentation de la population cible

Segments	Caractéristiques	Services adaptés
Jeunes non autonomes et adultes démunis	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes disposant de peu de revenus ou dépendantes de leurs proches ou des indemnités de l'Etat. • Pour les jeunes (15-24 ans), il s'agit des étudiants, des jeunes n'ayant pas de travail formel ou informel pour prendre en charge au moins leurs dépenses personnelles. • Les familles démunies sont celles qui sont éligibles au carnet blanc et autres services et indemnités de l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> - Compte dépôt/retrait, épargne - Paiement par carte, mobile ou Internet - d'argent (réception) - Education financière de base
Adultes à faibles revenus et jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes ayant des revenus limités ou instables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Compte dépôt/retrait, épargne

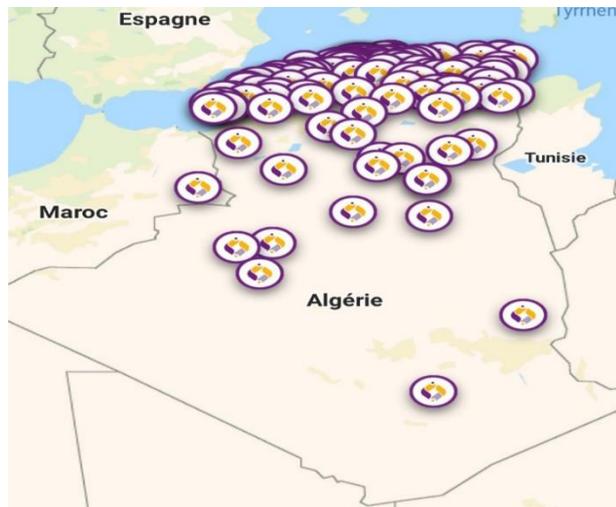
<p>en voie d'autonomisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Salariés du secteur privé et public, déclarés ou pas à la sécurité sociale. • Personnes développant des activités dans le secteur informel, ayant une situation professionnelle et sociale fragile et ne bénéficiant pas de couverture sociale. • Chômeurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Transfert argent (réception) - Education financière - Paiements pour régler factures - Petits crédits - Assurance santé, retraite
<p>Micro-entreprises</p>	<p>Entreprises patentées comprenant moins de 6 salariés et déclarant un C.A. annuel insignifiant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Compte et moyens de paiement - Crédits pour BFR - Financement création entreprise - Assurances équipement - Services d'accompagnement
<p>Très petites entreprises / Méso finance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Petites entreprises formelles tenant des registres comptables a minima. 	<ul style="list-style-type: none"> - Compte et moyens de paiement - Crédits MT équipement et prêts participatifs - Crédits pour BFR - Micro-leasing - Assurance équipement - Services d'accompagnement
<p>Exploitations agricoles familiales</p>	<p>Exploitations agricoles le plus souvent familiales dont la principale source de revenu est l'agriculture mais pas la seule et dont l'exploitant est le chef de ménage. Les exploitations sont en général de taille modeste.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Compte dépôt/retrait, épargne - Financement de campagne, de l'élevage... - Financement lissage revenus - Transfert d'argent - Assurance climatique

Source : étude de l'inclusion financière en Tunisie dans le cadre du Programme MicroMED-2014

- **Des circuits de distribution peu développés** : Il convient de rappeler que 75 % de la population mondiale pauvre vit dans des zones rurales notamment en Algérie le pourcentage de la population qui vit dans les zones rurales est 34.8%, qui comptent moins de points d'accès aux services financiers où les contraintes de mobilité et les mauvaises infrastructures rendent difficiles et coûteux les déplacements vers le point d'accès le plus proche (Banque mondiale 2008a)¹⁸, ainsi il y a une distribution injuste et non organisée des prestations de services financiers dans les pays notamment les agences bancaires en Algérie, on trouve qu'elles se localisent souvent et avec un nombre important dans le nord et plus précisément dans les villes, cela engendre une exclusion financière de la population habitante en sud et dans les régions rurales.

Si on prend le cas de la BDL par exemple on trouve qu'il y a une grande pénurie d'agences dans le sud.

Figure 03 : la localisation des agences bancaires de la BDL



Source : application mobile DIGIT BANK, BDL

- **Des pratiques commerciales prédatrices et irresponsables** : La concurrence peut créer une dynamique positive pour le développement du marché mais elle peut également aboutir à l'adoption de pratiques qui sont potentiellement néfastes pour les pauvres s'il n'existe pas de mécanismes en place pour protéger les consommateurs. Sur certains

¹⁸ DEENA M. BURJORJEE et BARBARA Scola : Op.cit.

marchés, les prestataires ont développé des pratiques de prêts voraces et déployés des efforts de collecte immoraux qui ont entraîné une surchauffe des marchés de crédit et exacerbé la méfiance des consommateurs. Les risques liés aux SFN, y compris la fraude, les abus commis par les agents ou les pannes de réseau, sont néfastes pour les clients et sapent la confiance dans les services financiers¹⁹.

II. Le système de paiement comme un pilier pour promouvoir la démarche de l'inclusion financière :

Des systèmes de paiement sûrs et efficaces sont essentiels au bon fonctionnement d'un système financier.

Les systèmes de paiement permettent de transférer des fonds au sein des banques, et les principaux d'entre eux, appelés ici systèmes de paiement d'importance systémique, constituent un vecteur de transmission majeur des chocs entre systèmes et marchés financiers domestiques et internationaux. C'est pourquoi leur solidité représente un préalable clé au maintien et au renforcement de la stabilité financière²⁰

La disponibilité d'une infrastructure financière solide pour répondre aux exigences de l'inclusion financière constitue un des piliers fondamentaux pour instaurer un environnement favorable. Il convient aussi de fixer les priorités pour la réalisation de cette infrastructure afin de consolider la croissance économique et faciliter l'accès des citoyens aux services financiers. Parmi ces priorités, le développement des systèmes de paiement²¹, Les progrès des technologies de l'information et de la communication ont conduit à l'innovation d'internet, qui est considéré comme un réseau mondial Open et le WWW (World Wide Web) qui a été utilisé dans tous les domaines, y compris le domaine financier, où il a ajouté une sorte de facilité d'utilisation, de rapidité, de faible coût et de raccourcissement des distances, cela a forcément conduit au développement des systèmes de paiement, après une longue période de stabilité, le monde des paiements doit s'adapter pour accompagner les tendances de consommation actuelles²² notamment les transactions de commerce électronique tel que les moyens de paiement classiques sont devenus inappropriés pour ce type de commerce, par contre les nouveaux moyens de règlement tels

¹⁹ DEENA M. BURJORJEE et BARBARA Scola : Op.cit.

²⁰ Comité sur les systèmes de paiement et de règlement, *Principes fondamentaux pour les systèmes de paiement d'importance systémique*, Janvier 2001.

²¹ Banque d'Algérie, *brochure sur l'inclusion financière*.

²² <https://www.aef.asso.fr/publications/revue-d-economie-financiere/120-innovation-technologie-et-finance/3346-les-moyens-de-paiement-quelle-innovation>, consulté le 09/05/2021 à 18H55.

que la monnaie électronique, la carte intelligente, et tous les autres types de carte paiement sont devenus les outils indispensables pour tout type de commerce.

L'innovation constitue l'un des principaux facteurs d'évolution qui font des moyens de paiement une industrie vivante et dynamique, et par conséquent le fait de proposer des moyens de paiements sûrs et innovants est un des éléments clés pour promouvoir la démarche de l'inclusion financière.

Section 02 : Le secteur financier en Algérie

Malgré les progrès, le secteur financier algérien reste toujours fortement exclusif ? on peut dire qu'un système financier est inclusif si toute la population adulte a accès à une gamme variée de produits et services financiers (épargne, crédit, assurance, transfert, moyens de paiement), offerte par des institutions diverses et variées (banques, ONG, coopératives d'épargne et de crédit, autres institutions financières non bancaires), dans un environnement concurrentiel et approprié (légal, juridique et politique) garantissant une efficacité et une pérennité²³,

Le secteur financier inclusif est largement reconnu dans le cercle politique ces dernières années et l'inclusion financière est considérée comme une priorité politique dans de nombreux pays.

L'inclusion financière fait référence à un processus qui garantit la facilité d'accès, la disponibilité et l'utilisation du système financier formel pour tous les membres d'une économie. Un système financier inclusif a plusieurs mérites, il facilite une allocation efficace des ressources et peut donc potentiellement réduire le coût du capital. De plus, l'accès à des services financiers appropriés peuvent améliorer considérablement la gestion quotidienne des finances²⁴.

Un système financier inclusif peut contribuer à réduire la croissance de l'informel des sources de crédit (comme les prêteurs d'argent), qui se révèlent souvent exploitées. Ainsi, un système financier global améliore l'efficacité et le bien-être en fournissant avenues des pratiques d'épargne sûres et en offrant toute une gamme de services financiers²⁵.

²³ SAÏDANE, (Dhafer), LE NOIR, (Alain), « *Banque et finance en Afrique : Les acteurs de l'émergence* », RB édition, 2016, p.188.

²⁴ MANDIRA, (Sarma), JESIM, (Pais), « *Financial Inclusion and Development : A Cross-Country Analysis* », 2008, P.3.

²⁵ Ibid, p.3.

I. Le système financier

1. Définition d'un système financier :

Le système financier est défini comme l'ensemble des intermédiaires financiers qui mettent en relation les agents économiques a besoin de financement et ceux qui disposent et ont des capacités de financement, autrement dit l'ensemble des institutions et mécanismes destinés à mettre en relation les agents économiques dont les ressources sont excédentaires et ceux dont les ressources sont insuffisantes²⁶.

2. Définition des institutions financières :

Les institutions financières sont des sociétés publiques ou privées, qui assurent une mission économique et financière à la fois et qui sont responsables de l'apport monétaire sur le marché via le transfert des fonds des investisseurs aux entreprises, et qui fournissent des services et produits financiers à leurs clients qui peuvent être des entreprises ou des particuliers.

Les institutions financières jouent un rôle très important dans le système financier des pays et dans le développement économique des pays en développement²⁷.

3. Les types des institutions financières :

Les établissements financiers sont fondamentalement classés en deux types :

A. Les établissements financiers bancaires :

a. La banque d'Algérie :

Est la banque centrale d'Algérie, créé le 13 décembre en 1962, sa fonction principale est de gérer et contrôler la politique monétaire et prendre la responsabilité de la circulation du dinar algérien.

La banque d'Algérie garantit les meilleures conditions aux banques et aux établissements financiers, afin d'assurer une meilleure gestion bancaire pour le développement ajusté de l'économie, parmi ses principales missions on trouve :

- Surveillance des systèmes de paiement
- L'organisation du marché de change
- La gestion financière
- L'émission de la monnaie

²⁶ <https://banque.ooreka.fr/astuce/voir/708605/systeme-financier>, consulté le 01/04/2021 à 11H.

²⁷ <https://frfbs.com/glossary/financial-institution-fi-30>, consulté le 01/04/2021 à 13H.

○ **Le rôle de la banque centrale dans la consolidation de l'inclusion financière :**

Les banques centrales jouent un rôle important dans la consolidation de l'inclusion financière à travers²⁸ :

- L'élaboration d'une réglementation visant à faciliter les transactions bancaires sous toutes ses formes, et à surmonter les obstacles de l'offre et de la demande pour assurer l'accès des services financiers à ses utilisateurs.
- Œuvrer pour l'entrée des canaux informels dans la légalité en les soumettant à leur contrôle et à leur supervision.
- Œuvrer à promouvoir la création et le développement de canaux alternatifs aux services financiers conventionnels, en utilisant des technologies modernes.
- Améliorer l'infrastructure financière à travers la création des bureaux d'information de crédit et le développement des systèmes de paiement et de règlement et l'intermédiation financière.
- Stimuler le secteur financier pour généraliser l'éducation financière.

b. **Les banques commerciales :** ce sont les établissements de second rang dont le rôle principal est l'intermédiation entre des agents à excédent de ressources et les agents à déficit de financement,

Les banques commerciales sont également appelées les banques de détail, c'est le type de banques le plus connu par le grand public²⁹, C'est la banque qui propose ses services et produits bancaires aux particuliers et aux entreprises ainsi qu'aux collectivités publiques. Parmi ces services et ces produits bancaires on trouve :

- Les comptes bancaires avec un certain nombre de services qui vont avec
- La mise à disposition des moyens de paiement
- Les crédits ou prêts
- Le dépôt d'argent
- Des services de conseils bancaires

B. Les établissements financiers non bancaires : principalement incluent les banques d'investissement, les compagnies d'assurance, les sociétés de financement, les sociétés de crédit-bail,

²⁸ Banque d'Algérie, *brochure sur l'inclusion financière*.

²⁹ <https://www.budgetbanque.fr/banque/banque-commerciale-definition>, consulté le 01/04/2021 à 13H.

a. **Les banques d'investissement** : c'est une banque ou une division d'une banque qui s'occupe généralement des activités de marché et s'adresse plus précisément aux grandes entreprises et aux investisseurs, elles ne reçoivent pas des dépôts de la part des particuliers, elles les collectent auprès des banques ou de marché monétaire et auprès de la banque centrale, parmi ses principales fonctions on trouve :

- Financement des entreprises
- Intermédiation et opérations sur les marchés financiers
- Introduction en bourse
- Fusion-acquisition

b. **Les compagnies d'assurance** : une personne morale appelée assureur fournit des services et produits d'assurance à des clients qui deviennent des assurés pour éviter les dommages et les risques sur une base volontaire, Rendre les marchés d'assurance plus inclusifs favorise l'activité entrepreneuriale et renforce la résilience des ménages. L'assurance est un élément omniprésent de la vie des pays riches, mais largement absent de la vie des pays en développement. C'est pourquoi les décideurs politiques et les bailleurs de fonds du développement cherchent à promouvoir l'assurance en tant qu'instrument capable de faire progresser l'inclusion financière et les objectifs de développement³⁰, parmi les produits d'assurance les plus connus on peut citer³¹ :

- Les assurances d'automobiles
- L'assurance habitation
- Garantie civile professionnel

c. **Les sociétés de financement** : sont des établissements de crédits, Également appelées « captives de financement » ou « banques captives », sont des filiales d'une entreprise dont l'activité principale n'a pas de lien avec la finance. Elles peuvent être détenus par la société-mère en totalité ou en partie, et sont entièrement dédiées au financement des ventes de cette dernière³².

³⁰ Access to insurance initiative, *L'assurance inclusive protège les ménages et favorise la croissance économique*.

³¹ <https://www.rachatducredit.com/la-definition-compagnie-d-assurance-5886.html>, consulté le 03/04/2021 à 13H.

³² <https://www.leascorp.fr/la-societe-de-financement/>, consulté le 08/05/2021 à 16h23.

d. **Les sociétés de crédit-bail :** sont des sociétés financières appelées bailleurs qui proposent une solution importante pour le financement des matériels et véhicules pour les entreprises, ces sociétés achètent des matériaux auprès des fournisseurs et les loue aux entreprises pour une période déterminée dans un contrat, la société de crédit-bail reste propriétaire du bien jusqu'à la fin de contrat ou en cas où l'entreprise achète ce bien.

e. **Les postes :** Les Postes se voient aujourd'hui, dès lors qu'elles constituent, selon les Nations unies, le deuxième plus grand acteur de l'inclusion financière dans le monde, derrière les banques³³, leur forte implantation dans les régions rurales et pauvres leur permet en effet de remplir une fonction essentielle: celle d'atteindre les personnes n'ayant pas accès aux services financiers formels³⁴, Aujourd'hui, environ 1,5 milliard de personnes dans le monde utilisent déjà les services financiers postaux³⁵ les postes sont meilleures que d'autres institutions financières pour bancariser les groupes de populations qui ont tendance à être exclus, à savoir les femmes, les pauvres, les personnes les moins instruites et celles qui font partie de l'économie informelle³⁶.

II. La disponibilité des prestataires de services financiers en Algérie :

Les services d'un système financier inclusif devraient être facilement accessibles à ses utilisateurs. La disponibilité des services peut être indiquée par le nombre de points de vente bancaires « et », « ou » par le nombre de distributeurs automatiques de billets, ou par le nombre d'employés bancaires par client etc. Dans cette partie nous représentons alors le nombre d'institutions financières bancaires et non bancaires en Algérie ainsi l'évolution de nombre de guichets automatiques et l'évolution des terminales de paiement électronique pour mesurer la dimension de disponibilité.

1. Les institutions financières :

Il s'agit de Société de Refinancement Hypothécaire ; Société financière d'investissement, de participation et de placement-SPA (Sofinance-SPA) ; Arab Leasing Corporation ;

³³ SAM, (Hocine) : Op.cit, p.50.

³⁴ UNION POSTALE UNIVERSELLE, *Développer l'inclusion financière en favorisant l'accès à l'assurance – le rôle des réseaux postaux*, Mai 2016.

³⁵ SAM, (Hocine), Op.cit, p.51.

³⁶ ANSON, BERTHAUD, KLAPPER & SINGER, « *Financial Inclusion and the Role of the Post Office (en anglais)* », document de travail de recherche sur les politiques 6630, Banque mondiale, 2013.

Maghreb Leasing Algérie ; Caisse nationale de mutualité agricole ; Cetelem Algérie ; Société nationale de Leasing-SPA ; Ijar Leasing Algérie-SPA et El-Djazair Ijar-SPA³⁷.

2. Les banques commerciales :

- Les banques publiques :

BEA, CPA, BADR, BDL, CNEP

- Les banques à capitaux étranger :

À savoir la City Bank NA. Algéria (succursale de banque) ; Arab Banking Corporation-Algéria ; Natixis Algérie ; Société générale Algérie ; Arab Bank PLC Algéria (succursale de banque) ; BNP Paribas Al-Djazair ; Trust Bank-Algéria ; The Housing Bank For Trade And Finance Algéria ; Gulf Bank Algérie ; Fransabank Al-Djazair ; Crédit Agricole Corporate et Investment Bank -Algérie ; HSBC-Algérie (succursale de banque) et enfin Al Salam Bank-Algéria³⁸.

- Les banques mixtes :

EL BARAKA

- Les banques privées nationales :

El khalifa Bank, Banque de commerce et de l'industrie d'Algérie

3. Les agences bancaires :

Pour assurer une forte inclusion financière il est important de baser sur Le réseau bancaire du pays, le nombre d'agences bancaires en Algérie en 2021 s'élève à 1690 agences au niveau national, ce chiffre demeure très loin des normes internationales,

La moyenne des agences bancaires par rapport au nombre des habitants des normes internationales est de 1 agence/10.000 habitants, tandis qu'en Algérie cette moyenne est de 1 agence/26.000 habitants³⁹. Cette situation implique la recherche de solutions à travers la création de nouvelles agences bancaires à même de permettre la réalisation de l'inclusion bancaire.

³⁷ <https://www.liberte-algerie.com/entreprise-et-marches/algerie-20-banques-et-9-etablissements-financiers-agrees-264254>, consulté le 08/05/2021 à 16H.

³⁸ <https://www.liberte-algerie.com/entreprise-et-marches/algerie-20-banques-et-9-etablissements-financiers-agrees-264254>, consulté le 08/05/2021 à 16H.

³⁹ <https://www.transactiondalgerie.com/index.php/actualite/13606-1-690-agences-bancaires-en-algerie-necessite-d-elargir-le-reseau-bancaire-pour-une-meilleure-inclusion-bancaire>, consulté le 11/05/2021 à 01h36.

4. Les ATM :

Ce sont des distributeurs automatiques de billets, placés auprès des agences bancaires ou postales, c'est un ordinateur qui permet à un usager de la banque de retirer une somme d'argent de son compte sans avoir à se présenter au guichet de sa banque.

La figure suivante représente l'évolution du nombre de distributeurs automatique durant les années 2011 jusqu'au 2019.

Tableau 03 : L'évolution du nombre des ATM en Algérie

Année	Nombre Global des automates interbancaires en exploitation
2016	1 370
2017	1 443
2018	1 441
2019	1 621
2020	3 030
À Mars 2021	3 030

Source : <https://giemonetique.dz>

Tableau 04 : l'évolution du nombre de distributeurs automatiques de billets par 100000 adultes en Algérie entre 2011 et 2019

L'année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Automated teller machines (ATM) (per 100,000 adultes)	6,1	6,21	6,51	7,61	8,35	8,57	9,13	9,54	9,64

Source : <https://databank.worldbank.org>

5. Les TPE :

Est un appareil électronique qui permet de lire les données d'une carte paiement électronique pour traiter et enregistrer des transactions réalisées à proximité chez les commerçants disposant de cet appareil et de communiquer avec un serveur d'authentification à distance, et pour utiliser un TPE par un commerçant il doit passer un contrat avec sa banque.

Tableau 05 : l'évolution du nombre des TPE en Algérie

Année	Nombre global des TPE en exploitation
2016	5 049
2017	11 985
2018	15 397
2019	23 762
2020	33 945
à Mars 2021	38 144

Source : <https://giemonetique.dz>

Conclusion :

L'inclusion financière est essentielle pour le développement des économies, et pour la réduction de taux de pauvreté des pays, malgré une augmentation de l'inclusion financière en Algérie, la population reste toujours fortement exclusive financièrement.

L'inclusion financière est un concept multidimensionnel qui ne peut pas être déterminé avec un facteur unique, elle est liée à des facteurs soit volontaires ou involontaire notamment le coût élevé des services et produits financiers et l'éloignement des prestations de services.

Chapitre 02 : le développement des moyens de paiement en Algérie

Chapitre 02 : Le développement des moyens de paiement en Algérie

Introduction :

Les moyens de paiement est une condition essentielle de l'activité économiques des pays, c'est pour cela qu'ils sont une préoccupation majeure des banques.

Dans ce chapitre qui est divisé en deux section, on va essayer de répondre à la question, quels sont les utilisations de la carte paiement électronique en Algérie ? et on va traiter les moyens de paiement traditionnels et la notion de la monétique et son développement en Algérie qui est un système de paiement par carte électronique, pour qu'on passe finalement à la compréhension de fonctionnement et d'utilisation des nouveaux moyens de paiement, la carte EDAHABIA et la carte paiement bancaire.

Section 01 : les moyens de paiement

I.Généralités sur les moyens de paiement

II.Les moyens de paiement traditionnels

Section 02 : La monétique et les nouveaux moyens de paiement en Algérie

I.La monétique en Algérie

II.La carte paiement électronique en Algérie

Section 01 : Les moyens de paiement

Les moyens de paiements existent depuis l'existence de l'humanité, au fur et à mesure ils se développent en fonction des besoins humains, commençant par la monnaie fiduciaire.

Les premières pièces métalliques de monnaie sont apparues en 556 avant J-C, après la découverte des pièces ovoïdes en électrum (alliage d'or et d'argent) dont les pépites se trouvent à l'état natif dans le fleuve de Pactole, en Lydie⁴⁰.

Avec le temps et après le développement de l'être humain, des moyens de paiement plus sécurisés sont apparus et traitaient de nombreux problèmes résultant du l'emporte de l'argent, notamment le chèque bancaire qui a été existé depuis le 18^{ème} siècle ainsi l'effet de commerce.

I.Généralités sur les moyens de paiement

1. Définition des moyens de paiement :

C'est la forme matérielle qui sert de support au paiement ou les véhicules monétaires qui permettent d'effectuer une opération de paiement lors d'une transaction.

Les moyens de paiement c'est l'ensemble de solutions qui nous permet d'acheter ou de payer contre une chose grâce à l'argent qu'on possède dans un compte bancaire ou en espèce⁴¹.

Parmi ces instruments de paiement on trouve, les chèques bancaires et postaux, les TIP, les CB, virement, prélèvement automatique, le paiement en monnaie électronique etc.

2. Le rôle des moyens de paiement :

Ils permettent d'utiliser l'argent qu'on détient en espèce ou dans un compte d'épargne ou de dépôt, pour régler nos dépenses et dettes ou frais d'achats.

⁴⁰ Lydie : royaume d'Asie mineure. VIIème siècle avant j-c.

⁴¹ <https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-economique-et-financier/1199197-moyen-de-paiement-definition-traduction/>, consulté le 20/04/2021 à 12H.

II. Les moyens de paiement traditionnels

1. La monnaie fiduciaire :

1.1 Définition : On recouvre sous cette appellation les billets et les pièces émis par les autorités publiques (banques centrales ou Trésors nationaux) et bénéficiant du cours légal. Les billets et pièces permettent l'extinction immédiate d'une dette ou le paiement d'un achat de bien ou de service lors de leur remise au créancier ou au vendeur⁴².

2. Le chèque :

2.1 Définition : C'est un écrit par lequel une personne dénommée TIREUR donne ordre à une autre personne dénommée TIRÉ de payer une certaine somme au titulaire ou à un tiers, appelé BÉNÉFICIAIRE à concurrence des fonds déposés chez le tiré⁴³.

2.2 Les types de chèque :

Tableau 06 : les types de chèque

Type de chèque	Caractéristiques
Barré	Non encaissable en espèce aux guichets, mais encaissable par une banque ou un établissement financier
Endossable	C'est un chèque transmissible
De banque	Émis par une banque,
De voyage	Il est pré-imprimé, délivré pour quelqu'un qui prévoit d'entreprendre un voyage, il est souvent d'une autre devise
Lettre de chèque	Emise par les entreprises, professionnels et associations
Visé	Il n'est plus utilisable
Certifié	Il n'est plus utilisable

Source : élaboré par nous même

⁴² Chapitre 02, Les moyens et les instruments de paiement, « Paiements et infrastructures de marché à l'ère digitale », Mis à jour le 14 décembre 2018, p.20.

⁴³ ESC école supérieure de commerce, document de cours du module technique bancaires, 2018-2019.

2.3 Circuit de traitement de chèque :

Etape 01 : Déposer le chèque à la banque par le bénéficiaire

Etape 02 : Transmission à la banque du tireur par le biais du système de paiement

Etape 03 : Passage de l'écriture au débit du compte du tireur dans la limite de la provision

Etape 04 : Traitement des chèques présentant sur un compte non approvisionné

- L'opération mise en suspens, 8 jours
- Appel du client, prise de risque, rejet

2.4 les mentions légales et obligatoires dans le chèque :

Le mot chèque

La somme payable en chiffres

La somme payable en lettres

L'ordre de payer, le nom du destinataire

Date et lieu d'émission

La signature de titulaire du compte

Le nom de tireur

Figure 04 : chèque de banque

BANQUE

Payez contre ce chèque non endossable
Sauf au profit d'une banque ou d'un établissement assimilé

à rédiger exclusivement en euros

€

_____ somme en toutes lettres

A _____

CE-060809 Payable en France

15236 000060

PARIS 15ème
18 RUE DE LA BANQUE
75 015 PARIS
TEL : 08 36 22 12 18

N° de compte
15236 00060 07 000654 56 36 0000256

M. MARTIN
123 RUE SPECIMEN
75 015 PARIS

Chèque n° 000036

Série BB

(22)

000036 0230021566985 00700065456

Source : www.bankr.fr

3. Les effets de commerce :

1.1 Définition : c'est un écrit par lequel une personne appelée tireur donne l'ordre à une autre personne appelée le tiré de payer une somme déterminée à lui-même ou à une autre personne, avec une échéance qui ne dépasse pas généralement 90 jours.

1.2 Les types de l'effet de commerce :

On peut distinguer deux types :

3.2.1 Le billet à ordre :

C'est un document constitutif de reconnaissance de dette, émis par un débiteur pour s'engager à payer sa dette à son créancier, généralement un fournisseur⁴⁴, il permet l'approvisionnement du compte du débiteur jusqu'à la date d'échéance⁴⁵.

Il peut être sous deux formes :

- Sous forme d'un document papier
- Sous forme d'un document électronique, dématérialisé

3.2.2 La lettre de change :

C'est un acte de commerce, par lequel un créancier charge un débiteur de régler une somme déterminée à lui-même ou à une tierce personne appelée le bénéficiaire.

La lettre de change est en même temps un instrument de crédit par l'escompte car elle fixe la date d'échéance pour le paiement, ultérieure à la date de prestation du service ou de livraison du produit⁴⁶.

⁴⁴ <https://droit-finances.commentcamarche.com/faq/23605>, consulté le 25/04/2021 à 16H.

⁴⁵ <https://www.comprendrelespaiements.com/le-billet-a-ordre-definition-et-caracteristiques/>, consulté le 25/04/2021 à 5H.

⁴⁶ <https://debitoor.fr/termes-comptables/lettre-de-change>, consulté le 25/04/2021 à 13H.

Section 02 : La monétique et les nouveaux moyens de paiement en Algérie

L'Algérie a passé son système de paiement d'une situation où elle s'appuyait sur des documents et des moyens traditionnels à une autre situation moderne qui dépend des nouveaux moyens de paiement électroniques et la numérisation dans ses transactions afin de se tenir au courant des derniers développements, en plus de fournir les conditions requises pour participer à la concurrence mondiale observée par le secteur bancaire.

I. La monétique en Algérie

1. Définition de la monétique :

La monétique est l'ensemble des moyens électroniques et informatiques assemblés pour assurer la bonne gestion de la mission des moyens de paiement électroniques.

Le mot « Monétique » invoque l'idée d'une application informatique qui traite des flux monétaires (Monnaie + Informatique = Monétique). En d'autres termes le remplacement de la circulation des valeurs par la circulation des chiffres, les opérations correspondantes étant effectuées discrètement par un système de traitement des données automatiques interbancaires (Alphonse, 2018)⁴⁷.

C'est le nouveau secteur d'activité des établissements bancaires né en 1914, et qui fait également travailler de nombreux corps de métiers tels que les industriels qui fabriquent les cartes à puce, les fabricants de terminaux de paiement (TPE) et de Guichets Automatiques de Banque (GAB) sans oublier les centres d'appels qui enregistrent les oppositions quand on perd ou qu'on se fait voler sa carte de crédit⁴⁸.

2. Les formes de la monnaie électronique

- Le porte-monnaie électronique (PME) : appelé aussi un portefeuille électronique couvre deux formes tel que la carte bancaire prépayé qui est un dispositif électronique qui peut stocker de la monnaie sans avoir d'un compte bancaire, il est un moyen de paiement sécurisé car il est impossible de remonter au compte bancaire principale, il peut aussi prendre la forme d'un dispositif de paiement lié directement à une application mobile.

Le porte-monnaie virtuel (PMV) : fonctionne comme un compte bancaire traditionnel à la différence que celui-ci n'engendre que des frais réduit, cette fonction de PMV a été

⁴⁷ REFAFA, (Brahim), « *La monétique en Algérie, développement et perspectives* », 01/12/2020, p.3.

⁴⁸ <http://www.indg.fr/MOE/monetique.html>, consulté le 24/04/2021 à 12H.

popularisée par la société PayPal⁴⁹, c'est un service en ligne qui permet de réaliser des transactions sur internet sans avoir communiqué ses coordonnées bancaires.

3. Le développement de la monétique en Algérie

Depuis plus d'une décennie, l'Algérie a adopté des réformes et des processus de développement visant à remplacer le système de gestion centralisé par de nouvelles normes d'organisation. Ces développements économiques ont entraîné de profonds changements et mises à jour dans la composition du secteur bancaire algérien, et à partir de là, de nouveaux modes de paiement ont été modernisés et développés. L'introduction de la monétique en Algérie a été envisagée par la plupart des banques à des périodes différentes dont le plus ancien projet remonte à l'année 1975. En effet deux distributeurs de billet installés en 1975 ont été opérationnels pendant une très courte durée⁵⁰.

Parmi les principales étapes de développement de système monétique en Algérie on trouve :

3.1 En 1989, le CPA est la première banque qui a adopté une direction monétique par adhésion à Visa International en qualité de membre principal émetteur et acquéreur, en 1990 a mis l'adhésion à Mastercard International en qualité d'acceptant, aujourd'hui le CPA émit ses cartes VISA et MASTERCARD à puce aux normes EMV.

L'année 1995 a vu le lancement de la BNA d'une carte de fidélité pour ses clients ainsi l'équipement de la BADR par une solution monétique, et qui permet à leurs clients la gestion de leurs cartes de retraits.

La BEA prend en charge la gestion d'une carte pétrolière prépayée et rechargeable pour l'achat de carburant auprès des stations de services Naftal en remplacement des bons d'essence⁵¹.

3.2 La création de la société d'automatisation de transactions interbancaires et de la monétique (SATIM) : c'est l'opérateur monétique interbancaire pour les cartes domestiques en Algérie, elle est une filiale de huit banques algériennes telles que, la BADR, BDL, BEA, BNA, CPA, CNEP, CNMA, ALBARAKA, créée en 1995, elle a réuni 7 banques publiques et 9 banques privées et Algérie poste dans son réseau,

⁴⁹ <https://carte-bancaire-rechargeable.biz/le-porte-monnaie-virtuel>, consulté le 26/04/2021 à 4H.

⁵⁰ EL GARROT, (Fella), « *Moyens de paiement électroniques : Etat des lieux et perspectives de développement Cas : Natixis Algérie* », diplôme de master en sciences commerciales et financières, école supérieure de commerce, 2017, p.44.

⁵¹ LAZREG, (Mohamed), « *Développement de la Monétique en Algérie Réalité et Perspectives* », diplôme de doctorat en sciences de Gestion, université Abou Bakr Belkadi Tlemcen, 2014/2015, P.64.

Elle est l'un des instruments techniques d'accompagnement du programme de développement et de modernisation des banques, et particulièrement de promotion des moyens de paiement par carte⁵², parmi ses principales fonctions on trouve :

- Mettre en œuvre le développement d'utilisation des moyens de paiement électroniques
- L'accompagnement des banques à la mise en place des produits monétiques
- Gérer la plateforme technique et organisationnelle assurant une interopérabilité entre tous les acteurs de réseau monétique en Algérie
- La personnalisation des chèques et des cartes monétiques
- Assurer les fonctions de connexion et de gestion des ATM
- La mise en place des SWITCH

3.3 Le lancement du réseau RMI : lancé par la SATIM en 1997, est une API java permettant de manipuler des objets à distance qui nécessite deux principales machines virtuelles, une sur le serveur et une autre sur la carte monétique, ce réseau à permet donc:

- La mise à disposition des ATM aux banques adhérentes
- L'intégration des TPE
- L'intégration des systèmes monétiques des banques qui en possèdent
- La possibilité des retraits sur les ATM
- Le traitement des transactions DAB pour le compte des banques adhérentes
- La préparation et le transfert des flux financiers des transactions DAB

3.4 La création de centre de pré-compensation interbancaire (CPI) : c'est une filiale de la banque d'Algérie créée en 2004 sous forme d'une société par actions avec la participation des banques et d'Algérie poste pour but d'assurer la bonne gestion de télé compensation entre les banques.

3.5 La création de RTGS : c'est un système de règlement brut en temps réel de gros montants et de paiement urgent propres aux banques centrales dans lequel le règlement des opérations intervient de manière continue, opération par opération, Où les règlements sont effectués sans aucune compensation en monnaie banque centrale. Les paiements sont irrévocables et inconditionnels⁵³, mit en production en Algérie le 8 février 2006.

⁵² <http://www.made-in-algeria.com/news/satim-5861.html>, consulté le 26/04/2021 à 15H.

⁵³ <https://www.mataf.net/fr/edu/glossaire/rtgs-real-time-gross-system>, consulté le 26/04/2021 à 17H.

3.6 Lancement de ATCI : est mis en place en 2006 par la Banque d'Algérie et géré par le centre de pré compensation interbancaire. Il s'agit d'un système interbancaire de compensation électronique de chèques, effets, virements, prélèvements automatiques, retraits et paiements par carte bancaire⁵⁴.

3.7 La création de GIE monétique : le 02 juin 2014 l'association professionnelle des banques et établissements financiers a annoncé la création du groupe d'intérêt économique de la monétique, dont la mission consiste à réguler le secteur de la monétique en Algérie, le GIE-monétique a pour rôle principale le pilotage de la stratégie de développement de la monétique visant la généralisation de l'usage de moyens de paiement moderne⁵⁵.

3.8 Le lancement de paiement en ligne : le paiement en ligne ou le e-paiement a été lancé en Algérie en 2016 après une cérémonie organisée par l'association des banques et établissements financiers avec huit entreprises concernées par le paiement en ligne, elles s'agissent de, Air Algérie, Algérie Telecom, Amana assurance, CNAS, SEAAL et les trois opérateurs ooredoo, Djazzy et Mobilis, et avec 11 banques dont six publiques tel que la BADR, CPA, BDL, BNA, BEA, CNEP et cinq privées, Trust Bank Algérie, Natixis Algérie, SGA, Gulf Bank Algérie et Al Baraka.

II. La carte paiement électronique en Algérie :

Le moyen de paiement qui est devenue aujourd'hui une véritable révolution dont on peut dire que l'essor a constitué un réel phénomène de société, la carte monétique, qui est apparue la première fois en 1914 à l'initiative de la Western Union, une carte en métal qui offre le différé de paiement à ses clients privilégiés⁵⁶. Avec le temps, des grands magasins et des compagnies pétrolières lancent leurs propres cartes, utilisables à l'intérieur de leurs réseaux de vente, à l'origine des premiers grands programmes de cartes, avaient deux objectifs : faciliter le règlement des achats de carburant, en particulier pour les transporteurs (les chèques n'étant acceptés que dans l'État de la banque émettrice), et fidéliser la

⁵⁴ Règlement de la Banque d'Algérie n°05-06 du au 15 décembre 2005.

⁵⁵ SAHRAOUI, (Camélia), NEDJAR, (Manel), « *le développement et la sécurité des instruments de paiement international* », diplôme de technicien supérieur en commerce international, centre de formation professionnel et d'apprentissage marouf abd errahmene bainem, 2020, P.49.

⁵⁶ GEIBEN, (Didier), FLOURIOT, (François), DUCHAMP, (Hervé), « *Cartes de paiement : Nouveaux enjeux et perspectives* », 2^{ème} édition, RB édition, 2011, p.9.

clientèle⁵⁷ Avec l'avènement du monde numérique et la digitalisation et le développement de l'informatisation, en 1990 une carte plus moderne et plus utile prenne sa position dans l'arène. La carte bancaire qui nous permet de retirer de l'argent par son insertion sur les ATM et la saisie de code de la carte, Et en 2011, le TPE avec le paiement sans contact fait son apparition et depuis 2016 nous pouvons utiliser nos smartphones comme un mode de paiement sans contact⁵⁸.

1. La carte Edahabia :

1.1 Définition : c'est une carte monétique de paiement émis par Algérie poste liée à un compte CCP, obtenue par une simple procédure en ligne sur internet, elle permet à son titulaire d'effectuer des opérations de paiement électroniques à l'échelle nationale.

1.2 Les fonctionnalités de la carte Edahabia :

- Aux guichets :
 - Retrait d'argent CCP
 - Transfer d'argent CCP
 - Faire un historique de transactions
- Sur les ATM, GAB et DAB :
 - Retrait d'argent CCP
 - Consultation de solde
 - Faire un historique de transactions
 - Régler les frais d'achat ou d'adhésion aux services proposés par, ooredoo, Djezzy et Mobilis
 - Demande d'un carnet de chèques
 - Impression de RIP
- En ligne :
 - Paiement des achats en ligne
 - Paiement des factures d'électricité/gaz, d'eau et de téléphone fixe
 - Paiement des frais des billets d'avions aux près des deux transporteurs aériens, Air Algérie et Tassili Airlines
 - Régler les frais d'achat ou d'adhésion aux services proposés par, ooredoo, Djezzy et Mobilis

⁵⁷ GEIBEN, (Didier), FLOURIOT, (François), DUCHAMP, (Hervé) : Op.cit, p.9.

⁵⁸ <https://www.ginkoia.fr/levolution-dans-le-temps-des-moyens-de-paiement#>, consulté le 29/04/2021 à 17H.

- Sur les TPE :
 - Paiement d'achats aux commerçants
 - Règlement des factures
 - Paiement des frais des billets d'avions

1.3 Les frais et tarifs d'utilisation de la carte Edahabia ⁵⁹:

- Des frais de 18 DA (+2DA) s'appliquent aux transferts d'argent effectués lors de l'achat de chaque produit d'un prix de 1000 DA, sur un montant total limité à 18.000DA. Et 18 Da (+3DA) sur chaque opération d'achat d'un produit/service affiché à un prix de 1000 DA dont la somme totale réglée ne doit pas franchir les cent mille dinars (100.000 DA).
- Les frais appliqués en effectuant un retrait depuis un distributeur électronique dans une agence d'Algérie Poste sont limités à 30 DA pour chaque opération. Tant dis que cinq dinars supplémentaires (35DA au total) seront facturés aux utilisateurs retirant leur argent à partir d'un guichet automatique bancaire.
- Recharger du solde téléphonique, un service pratique lancé par Algérie Poste en collaboration avec les trois opérateurs mobiles Djezzy, Ooredoo et Mobilis. Les utilisateurs désirant recharger le crédit d'appels sur leur téléphone doivent s'acquitter des frais de 10 DA après chaque opération d'achat, peu importe le montant de rechargement introduit.

Figure 05 : la carte Edahabia



La source : www.algerie-eco.com

2. La carte paiement bancaire :

2.1 Définition : c'est un moyen de paiement moderne qui se met à la disposition de son titulaire par sa banque ou par un établissement financier, elle permet d'effectuer

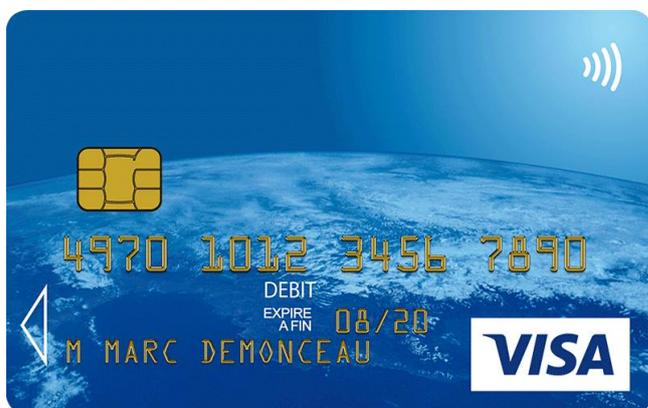
⁵⁹ carte-edahabia.com, consulté le 25/04/2021 à 12H.

certaines fonctionnalités, utilisable aux niveaux de toutes les banques et à l'échelle nationale et internationale selon le type de la carte.

2.2 Les fonctionnalités de la carte paiement bancaire : a presque les mêmes fonctionnalités que la carte Edahabia sauf que cette carte on peut l'utiliser à l'échelle nationale et internationale selon son type, notamment :

- Des retraits d'espèces auprès des DAB et GAB
- Consultation de solde
- Virement carte à carte
- Virement carte à compte
- Paiement des factures de gaz, d'électricité et d'eau
- Des paiements auprès des commerçants disposant de TPE
- Des paiements en ligne des achats et des billets d'avions
- Régler les frais d'achat ou d'adhésion aux services proposés par ooredoo, Djezzy et Mobilis

Figure 06 : la carte paiement bancaire



Source : <https://www.visa.fr>

2.3 Les types de carte paiement bancaire :

A. La carte de débit : « carte paiement bancaire »

C'est la carte bancaire liée à un compte bancaire qui nous permet de retirer de l'argent sur les DAB et les GAB, et de payer les achats des biens et services chez les commerçants qui disposent des TPE, d'effectuer des opérations de paiement en ligne sur internet avec un téléphone ou un PC en utilisant les informations de la carte.

B. La carte de crédit :

C'est une carte paiement qui a les mêmes fonctionnalités que la carte de débit, sauf que les montants des achats sont débités ultérieurement et donc son titulaire peut faire des achats même si son compte bancaire ne contient pas d'argents, c'est comme son nom l'indique, ce type de carte n'existe pas en Algérie.

C. La carte de paiement prépayée :

C'est une version améliorée de porte-monnaie électronique, appelée aussi carte rechargeable, permet à son titulaire d'effectuer des opérations comme celles de la carte débit sauf que sans avoir un compte bancaire, son fonctionnement est limité à l'utilisation des fonds versés à l'avance.

D. La carte accréditive :

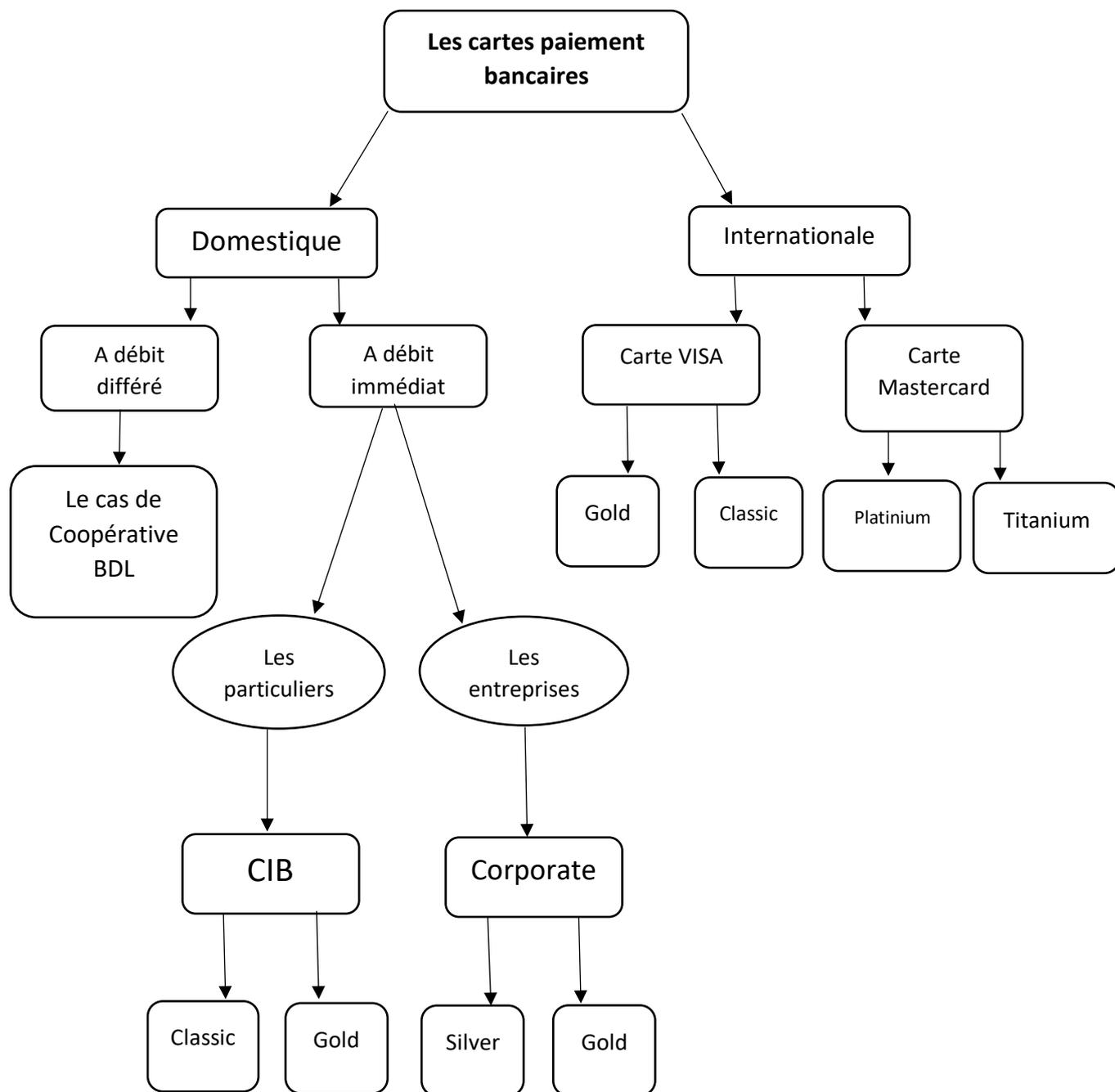
C'est une carte utilisable dans un réseau particulier de points de vente ou de services⁶⁰.

⁶⁰ boursedescredits.com, consulté le 23/04/2021 à 13H49.

2.4 Les types de la carte débit en Algérie :

On résume dans le schéma suivant les différents principaux types de la carte paiement bancaire débit existant en Algérie, prenant le cas de la BDL

Figure 07 : les types de la carte paiement bancaire



Source : élaboré par nous même

A. Au niveau national :

A.1 A débit immédiat : les montants des achats ou des retraits sont débités immédiatement

A.1.1 La carte inter-bancaire :

La carte CIB est une carte paiement bancaire lancée en 2006 par SATIM destinée aux particuliers qui disposent d'un compte bancaire dinars, elle permet à son titulaire d'effectuer des opérations de paiement de proximité sur les TPE ou en ligne sur internet, comme elle permet aussi de retirer des espèces sur les GAB et sur les DAB, et cela en Algérie sur l'ensemble des banques sur la place.

L'utilisation de cette carte est conditionnée par des montants plafonnés d'une manière hebdomadaire et selon le type de la carte :

- La carte CIB CLASSIC : est destinée aux particuliers qui ont un revenu régulier
- La carte CIB GOLD : destinée aux particuliers qui ont un revenu plus élevé

A.1.2 La carte corporate :

C'est une carte paiement bancaire destinée aux entreprises, dirigeants, commerçants, professionnels et aux cadres d'entreprises utilisée par eux pour couvrir les dépenses professionnelles.

L'utilisation de cette carte est conditionnée par des montants plafonnées d'une manière hebdomadaire et selon le type de la carte :

- La carte corporate SILVER
- La carte corporate GOLD

A.2 A débit différé :

Les montants des achats sont débités généralement à la fin du mois, en revanche les montants des retraits effectués sont débités immédiatement.

A.2.1 le cas de la carte coopérative de la BDL :

C'est une carte paiement bancaire destinée aux employés de la BDL

B. Au niveau international :**B.1 La carte VISA :**

C'est une carte bancaire à débit immédiat utilisable à l'internationale destinée aux particuliers, nécessite à son titulaire avoir deux comptes bancaires, un compte dinars et un autre en devise, elle permet à son titulaire d'effectuer des opérations de paiement de proximité et en ligne.

L'utilisation de cette carte est conditionnée par des montants plafonnés d'une manière hebdomadaire et cela c'est selon le type de la carte, on a :

- Carte VISA GOLD
- Carte VISA CLASSIC

B.2 La carte MASTERCARD :

C'est une carte paiement bancaire à débit immédiat, utilisable à l'échelle international, destinée aux VIP elle permet à son titulaire de réaliser des opérations de paiement de proximité ou en ligne sur internet, et des retraits d'espèces sur les DAB et sur les GAB.

L'utilisation de cette carte est conditionnée par des montants plafonnés d'une manière hebdomadaire et ceci dépend du type de la carte, on a :

- La carte Mastercard Titanium
- La carte Mastercard Platinum

2.5 Les types de mots de passe relatifs à la carte paiement bancaire :

- Un code PIN : c'est un code confidentiel unique composé de quatre chiffres utilisé pour l'authentification lors de l'introduction de la carte au niveau des ATM et TPE.
- Un code E-paiement : avant c'était un code unique de six chiffres, utilisé lors des paiements en ligne des achats sur internet, vu qu'il est parmi les inconvénients de la carte paiement bancaire ils ont créé un autre code, le OTP qui est un code de six chiffres aussi mais renouvelable à chaque opération, envoyé par un SMS sur le numéro de téléphone de titulaire associé à sa carte.

2.6 Durée de validité de la carte paiement bancaire :

La date de fin de validité de la carte est mentionnée sur le recto de la carte, la durée de chaque carte se différencie selon le type de la carte et d'une banque à autre, si on prend le

cas de la BDL, la durée de validité de la carte paiement bancaire est de 2 ans pour tous les types sauf celle de la carte paiement bancaire Corporate, elle est de 3 ans.

2.7 Les tarifications de la carte paiement bancaire :

- Les cartes internationales sont payantes, le coût de la carte se différencie selon le type de carte et son plafond.
- Les cartes CIB sont gratuites, et cela est imposé par la banque centrale d'Algérie pour encourager l'utilisation de ce moyen de paiement par les particuliers

Les commissions : s'imposent sur les opérations effectuées par carte et ils se différencie d'une banque à autre, si c'est un retrait sur un DAB, ils vont tronquer une partie pour le propriétaire de la machine et un pourcentage du montant retiré en dinar pour la banque de titulaire, Si c'est un paiement sur TPE ils tronquent un pourcentage du montant payé converti en dinars.

3. Les composants essentiels de la carte paiement électronique :

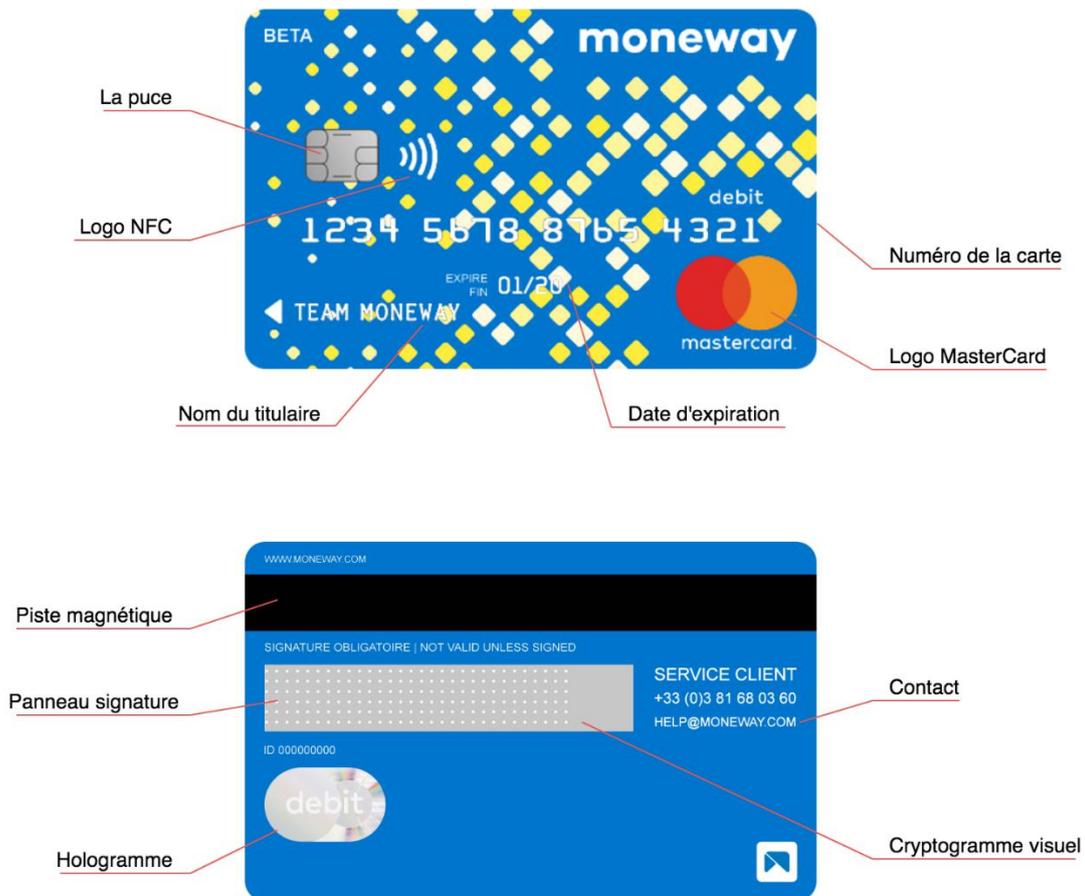
3.1 Le numéro de la carte (PAN) : c'est un numéro personnel et unique composé de 16 chiffres.

3.2 La date d'expiration : Elle détermine le mois et l'année de fin de validité de la carte.

3.3 CVV : c'est un numéro composé de 3 chiffres du cryptogramme visuel sur le verso de la carte, utilisé lors de paiement en ligne sur internet, pour bien sécuriser les opérations.

3.4 La puce électronique : contient des programmes informatiques chiffrant les données lors de la transmission sur les réseaux.

3.5 La bande magnétique : c'est un petit espace visible sur le verso de la carte elle sauvegarde les informations financières du titulaire utilisé lors des achats aux commerçants disposant des machines spéciales de ce paiement.

Figure 08 : les éléments de la carte paiement électronique

La source : vaultia.com

4. Les utilisations de la carte paiement électronique :

- Sur les ATM :
 - a. L'insertion de la carte paiement
 - b. Composer le numéro d'identification personnel
 - c. La sélection de type de transaction, retrait, dépôt, paiement de facture, virement
 - d. La sélection de compte, de chèque ou d'épargne
 - e. La sélection du montant désiré
 - f. Le reçu de la transaction
 - g. Retirer la carte paiement et le reçu

- Le paiement en ligne :
 - a. Accéder au site internet et choisir le type de la carte

- b. L'insertion de numéro d'identification personnel
- c. L'insertion de la date de fin de validité de la carte
- d. L'insertion de numéro de téléphone correspondant à la carte utilisée
- e. Un code de six chiffres est envoyé par SMS sur le téléphone

- Le paiement des commerçants ou autres factures :

- a. Sur les TPE : il faut insérer la carte ; insérer le montant de la transaction ; insérer le code de la carte ; et finalement imprimer le reçu et retirer la carte.
- b. Un paiement sans contact : Pour utiliser cette option il suffit la présence de pictogramme dédié qui indique que la carte bancaire a bien cette fonctionnalité, il n'est plus besoin d'utiliser le code.

C'est un paiement simple sans utilisation du code de la carte, mais il est aussi limité. Il y'a un montant plafonné des achats et cela pour les sécuriser, au-delà de ce seuil il faudra user le code même pour un petit montant.

5. La saisie erronée du code confidentiel :

Lorsqu'on saisit le code 3 fois d'une manière erronée la carte sera :

Capturée : lorsqu'il s'agit d'une opération effectuée sur un ATM, DAB ou GAB, dans ce cas il faut la débloquent au sein de l'agence bancaire ou le service clientèle de la banque.

Bloquer : Lorsqu'il s'agit d'une opération de paiement sur un terminal de paiement électronique, dans ce cas la carte n'est plus utilisable, elle sera détruite définitivement et il faudra demander une nouvelle carte.

S'il s'agit d'une opération de paiement sur internet, seul le service ou le site internet sera bloqué, il suffit d'attendre 30 MIN afin que le site se débloquent.

6. Comparaison entre les moyens de paiement :

Tableau 07 : les avantages et les inconvénients des instruments de paiement

Les instruments de paiement	Avantages	Inconvénients
Le chèque	-Utilisation universelle mais relativement peu pratiquée -Cout relativement réduit	-Risque de perte -Risque de faux chèque -Risque de chèque impayé -Délai d'encaissement parfois long

L'effet de commerce, la lettre de change et le billet à ordre	-Matérialise l'échéance et la créance sur l'acheteur -Possibilité d'escompte	-Risque de rejet de la traite (effet impayé)
Le virement bancaire SWIFT	-Faible cout -Rapidité de transfert	-N'évite pas le risque de non-paiement sauf si le virement est réalisé avant l'expédition
La carte Monétique	-Evite la manipulation d'espèces -Réduit l'obligation de changer de la monnaie lors de déplacement hors de la zone euro (cas des cartes internationales) -Inclusion d'assurance et d'assistance dans l'offre très large -Rapidité d'utilisation lors des paiements et des retraits d'espèces	-Cotisation annuelle -Frais sur les retraits d'espèces et paiement -Acceptation limitée chez certains commerçants (montant minimum exigé) -Plafonds de paiement et de retraits limités

Source : SAHRAOUI Camilia, NEDJAR Manel, le développement et la sécurité des instruments de paiement international, 2020, p.22.

7. L'utilisation de la carte paiement électronique en Algérie par les individus :

Selon les données les plus récentes de la Banque mondiale, la part de la population adulte disposant d'une carte de débit est passée de 13,5 % en 2011 à 21,6 % en 2017, à titre de comparaison, le taux de pénétration des banques dans la Tunisie était de 27 %, avec un nombre d'adultes disposant d'une carte de débit de 12 % en 2017⁶¹.

La monétique en Algérie s'est beaucoup développée ces dernières années, dès 1996, SATIM a démarré le retrait d'espèces à partir des distributeurs automatiques de billets (DAB) en mettant en place un réseau monétique interbancaire. Le domaine de la monétique a

⁶¹ ⁶¹ HADEFI (Abdelkrim Zoheir), « *Indice d'inclusion financière en Algérie : Essai de quantification* », V° 16/ N°2/ Décembre2020, p.29.

poursuivi son affermissement au cours de l'année 2015 avec extension du RMI en atteignant 2125000⁶² de cartes domestiques début 2021.

Algérie Poste détient le nombre le plus important des cartes paiement électroniques selon la SATIM, cela peut être expliqué par l'importance du nombre des comptes courants postaux (CCP). Algérie poste est le principal vecteur de l'inclusion financière formelle.

Selon le site officiel de la SATIM, le nombre de banques inclus dans son réseau est de 19 banques, publiques notamment la BDL, CPA, CNEPB, et privées notamment Gulf Bank Algérie et BNP Paribas el Djazair, de plus Algérie poste.

Tableau 08 : l'évolution des cartes CIB en Algérie.

Année	Nombre de cartes en circulation
2016	1449610
2017	1598307
2018	1346149
2019	1638784
2020	1500720
2021 au 30/04/2021	1728013

Source : document interne de SATIM

Le tableau n°08 montre que le nombre de cartes émises en Algérie est en augmentation mais il reste toujours inacceptable par rapport aux pays développés.

Tableau 09 : L'évolution des cartes interbancaires GOLD entre 2005 et 2021 émises par la BDL

L'année	Le nombre de cartes émises	Nombre de carte opposées ou clôturées
2021	3121	20
2020	6881	276
2019	10313	545
2018	7553	3308
2017	5485	4116
2016	5980	4722
2015	5118	4469
2014	3618	3156
2013	2205	1844
2012	1564	1329

⁶² www.satim.dz, consulté le 28/04/2021 à 23H.

2011	1257	1045
2010	3500	3271
2009	1148	1009
2008	1043	947
2007	1419	1259
2006	382	318
2005	89	75

Source : document interne de la BDL

Tableau 10 : L'évolution des cartes interbancaires CLASSIC entre 2005 et 2021 émises par la BDL

L'année	Le nombre de cartes émises	Nombre de carte opposées ou clôturées
2021	6583	78
2020	21882	1086
2019	37611	6124
2018	55035	17290
2017	19694	7797
2016	25783	12457
2015	19020	10016
2014	14766	6865
2013	9027	4393
2012	7910	3562
2011	8215	3688
2010	14294	6728
2009	7507	3628
2008	4648	2064
2007	6921	3580
2006	3426	1726
2005	729	439

Source : document interne de la BDL

Tableau 11 : L'évolution des cartes internationales VISA entre 2005 et 2021 émises par la BDL

L'année	Le nombre de cartes émises	Nombre de carte opposées ou clôturées
2021	870	6
2020	4348	134
2019	8033	674
2018	7853	1202
2017	4101	1091
2016	3740	1335
2015	1900	787
2014	8	3
2013	2	1
2012	4	2
2010	8	8
2009	2	2

Source : document interne de la BDL

Tableau 12 : L'évolution des cartes internationales MASTERCARD entre 2005 et 2021 émises par la BDL

L'année	Le nombre de cartes émises	Nombre de carte opposées ou clôturées
2021	320	0
2020	2480	65
2019	8303	658
2018	7681	1183
2017	6	1

Source : document interne de la BDL

Ces tableaux ci-dessus montrent un faible taux d'utilisation des cartes paiement bancaires et ceci est dû aux nombres importants des cartes opposées ou clôturées par leurs titulaires, suite à l'insuffisance du réseau notamment peu de commerçants équipés de terminaux de paiement, ou de la non-satisfaction de ces titulaires ou d'autres contraintes.

Si on compare entre ces tableaux, on trouve que les ventes de la carte CIB CLASSIC est plus élevé par rapport aux ventes d'autres types de carte, vu qu'elle est gratuite et destinée aux individus dont le revenu est régulier, ainsi la carte MASTERCARD est la moins vendue, vu qu'elle est la plus chère en termes de coûts, et elle est destinée qu'aux VIP.

Dans le tableau numéro 10 on constate que le max des ventes de la carte CIB CLASSIC été en 2018 et c'est parce que la banque a lancé un défi entre ses agences, et donc un travail de plus par les banquiers peut engendrer une inclusion bancaire des particuliers, Il est important d'encourager les prestataires de services à informer tous les clients des services et produits financiers et s'assurer qu'ils sont traités équitablement.

Sur le plan marketing, la carte de paiement n'a pas bénéficié de campagne de sensibilisation et de publicité auprès des clients pour les inciter à l'utiliser⁶³. Les banques algériennes et établissements financiers ont été pointés du doigt dans le retard de l'émergence du paiement électronique.

Tableau 13 : Le nombre des différentes opérations effectuées par carte paiement bancaire en Algérie.

L'année	Nombre d'activité de paiement sur internet	Nombre d'activité de retrait sur ATM	Nombre d'activité de paiement sur TPE
2016	7 366	6 868 031	65 501
2017	107 844	8 310 170	122 694
2018	176 982	8 833 913	190 898
2019	202 480	9 929 652	274 624
2020	4 593 960	58 428 933	711 777

Source : élaboré par nous même

L'usage des moyens de paiement modernes dont la carte paiement électronique à connu une grande évolution mais reste encore trop faible en Algérie, comme porté le tableau n°13, les

⁶³ LADLI (Abderrezak), « *Les moyens de paiement électronique : La carte CIB au niveau de CNEP, Banque agence de Tizi-Ouzou* », 2018, p.43.

détenteurs de ces cartes en 2020 n'ont effectués que 711 777 opérations de paiement à proximité sur les TPE et 58 428 933 opérations de retrait et 4 593 960 opérations de paiement en ligne.

Depuis le mois d'octobre 2016, le paiement sur Internet par carte CIB est officiellement opérationnel en Algérie. Dans une première phase, le service a été ouvert pour les grands facturiers : les sociétés de distribution d'eau, d'énergie (gaz et électricité), de téléphonie fixe et mobile, les compagnies d'assurances et de transport aérien et quelques administrations, aujourd'hui, 92 Web marchands sont adhérents au système du paiement sur internet par carte interbancaire⁶⁴.

⁶⁴ <https://giemonetique.dz/qui-sommes-nous/activite-paiement-sur-internet/>, consulté le 22/05/2021 à 21H07.

Conclusion :

Malgré que la carte paiement électronique est un moyen de paiement très sûr et malgré sa grande utilité et ses diverses fonctionnalités qui facilitent la vie quotidienne des individus notamment la rapidité d'utilisation et le gain du temps, son utilisation est très simple et facile soit pour les opérations à proximité ou sur internet, le règlement par liquide reste dominant et il existe toujours un faible taux d'utilisation et une grande partie de particuliers non satisfaits de ce nouveau instrument de paiement.

La carte paiement électronique n'est pas encore très usité en Algérie, pour plusieurs raisons soit de la part des offreurs de ce produit ou des raisons liés à la demande.

Et donc quelle sont les déterminants de l'utilisation de la carte paiement électronique par les Algériens ? c'est ce qu'on va traiter dans le cas pratique.

Partie pratique

**Chapitre 03 : les déterminants d'accès et
d'utilisation des cartes paiement électronique par
les individus en Algérie, étude empirique**

Chapitre 03 : les déterminants d'accès et d'utilisation des cartes paiement électronique par les individus en Algérie, étude empirique

Introduction :

Ce chapitre synthétise les résultats obtenus par notre recherche qui s'appuie sur l'étude empirique qui a pour but en premier rang à définir les déterminants de l'accès et d'utilisation des cartes paiement électronique en Algérie et dans le deuxième rang de mesurer l'accès des Algériens à ce moyen de paiement.

Le chapitre est composé de deux sections :

Section 01 : L'Analyse des données

- I.La source d'informations
- II.L'inclusion financière de la population

Section 02 : Modèles de régression

- I.La Méthodologie
- II.La description des variables
- III.Les résultats de régression

Section 01 : L'Analyse des données

I. La source d'informations :

Les données utilisées pour cette recherche ont été obtenues à travers une étude empirique qui a été effectuée sur un échantillon aléatoire composé de 308 individus de la population algérienne, elle a touché des particuliers âgés de plus de 18 ans dont la majorité entre 19 ans et 30 ans et qui sont presque du niveau universitaire réparti sur tout le territoire national Algérien dont la majorité des répondants habitent à Alger, des employés de la fonction publique, du secteur entrepreneurial ou dans des établissements financiers, des travailleurs indépendants, de plus de ces catégories on a intégré la population en chômage et les étudiants.

L'enquête a été réalisée à l'aide d'un questionnaire publié d'avril à mai 2021 sur les réseaux sociaux, Facebook, LinkedIn et Instagram, comprenant de différentes questions, fermées et ouvertes, à choix multiples, cases à cocher, type grille, toutes les questions ont été structurées d'une manière à aborder un ensemble de principales questions de recherche, L'enquête de la population se scinde en deux segments :

Le premier segment touche principalement l'inclusion bancaire et plus précisément les titulaires des cartes paiement bancaire, et les non titulaires sont aussi une cible de l'enquête afin de déceler les principaux déterminants d'accès et d'utilisation de la carte paiement bancaire en Algérie.

Le second, il s'agit en fait de l'inclusion financière par poste, le fait de détenir un compte courant chèque c'est déjà une inclusion vers un système formel, on se base dans ce segment sur les titulaires de la carte paiement Edahabia, et les non titulaires pour bien identifier les déterminants de l'accès à cette carte monétique.

II. L'inclusion financière de la population :

1. L'inclusion financière des répondants :

48.1% de la population interrogée n'ont pas accès à aucun service financier.

Dans le tableau n°14 nous constatons que le niveau d'inclusion bancaire est baissé par rapport à l'inclusion par poste, 96.7% ont un compte en poste et seulement 50.6% ont un compte en banque, et cela, pour plusieurs raisons, 48% de la population exclue n'utilisent pas les services bancaires pour des raisons religieuses et 26.7% ne fait pas confiance en banque.

Les chômeurs, la population la moins bancarisée, une grande partie des répondants ont été des étudiants qui n'ont pas encore d'emploi, en cours d'études ou diplômés, dont l'accès à l'emploi est toujours en attente, nous fait comprendre que l'ouverture d'un compte en Poste s'effectue obligatoirement et systématiquement en vue de recevoir les bourses d'études et donc on trouve souvent la grande majorité des étudiants ont un compte CCP.

Cependant, la possession d'un compte en banque par les étudiants (en devises) intervient presque seulement dans le cadre de démarches d'études à l'étranger.

Quant aux employés possèdent un compte CCP pour le besoin de recevoir leurs salaires, des primes ou des allocations sociales etc. et en parallèle ils possèdent d'un compte en banque pour d'autres plusieurs besoins.

Tableau 14 : L'inclusion financière des répondants en pourcentage

Compte en banque	Compte CCP
50.6%	96.7%
Carte paiement bancaire	Carte Edahabia
35.7%	49.5%
La satisfaction de la population	
Population bancarisée	La population ayant un accès postal
62.7%	56.4%

Source : élaboré par nous même

2. Le moyen de paiement utilisé par les répondants :

Tableau 15 : le mode de règlement et le moyen de paiement le plus utilisé au quotidien.

La monnaie fiduciaire	Chèque	Carte bancaire	Carte Edahabia
40.3%	24.4%	12.3%	22.7%

Source : élaboré par nous même

Tableau 16 : Les motifs d'usage des cartes paiement électroniques.

La carte	Retrait	Paiement à proximité	Paiement en ligne
La carte paiement bancaire	74.4%	37.5%	46.9%
La carte Edahabia	79.5%	35.1%	34.6%

Source : élaboré par nous même

Bien que 91.2 % des répondants trouvent que l'utilisation de la carte paiement électronique améliore la qualité des transactions, soit en matière de transparence, de lévitiation des erreurs de calcul, la rapidité de service ou de traçabilité, ou soit en termes de sécurité des opérations. Le moyen de paiement qu'il reste toujours utilisé quotidiennement le plus est la monnaie fiduciaire dans le règlement des achats et autres paiements, comme nous le constatons dans le tableau n°15 ci-dessous. Cela dû au fait que la population est extrêmement attachée à l'habitude d'utiliser l'argent liquide dont l'utilisation demeure trop risquée.

Quant aux cartes paiement électronique en possession servent d'une grande partie aux retraits d'argent aux distributeurs automatiques de billets, lors de cette dernière les titulaires de cette carte trouvent pas mal d'obstacles, notamment la non-disponibilité de liquidité dans les DAB et le non-fonctionnement continu de ces machines de distribution.

Section 02 : Les modèles de régression

I. La méthodologie :

1. L'analyse factorielle exploratoire :

C'est une méthode statistique quantitative cherche à émerger et mettre en évidence des variables latentes qu'on ne peut pas observer directement mais qui pourront être estimées avec un groupement d'items corrélés les uns avec les autres dans nos données. L'AFE c'est une procédure complexe comportée trois phases⁶⁵, la première consiste à identifier les items observés partagent la même information, puis le choix des caractéristiques qu'on veut apparaitre pour l'analyse des résultats de l'AFE notamment l'indice de KMO pour la mesure de la qualité d'échantillonnage, si sa valeur est inférieure à 0.50, les résultats de l'analyse factorielle ne seront probablement pas très utiles, ainsi le test de sphéricité de bartlett qui vérifie si la matrice de corrélation observée s'écarte d'une matrice d'identité et donc si ce test est significatif (sig<0.05) on peut dire que l'AFE est utile, ensuite le choix des méthodes d'extraction de facteurs, en effet il existe plusieurs méthodes d'extraction d'analyse factorielle, notamment la méthode la plus utilisée qui est l'analyse des composantes principale qui a pour but principale de réduire le nombre de variables à utiliser, finalement le choix de la méthode de rotation qui a pour objectif de simplifier et de clarifier la structure

⁶⁵ ANDRE, (Achim), « *Esprit et enjeux de l'analyse factorielle exploratoire* », D'département de Psychologie, Université du Québec à Montréal, 2020 Vol. 16 no. 4, p.215.

des données, parmi ces méthodes, la méthode de Varimax la plus courante⁶⁶, la seconde étape, celle de l'interprétation de l'espace factoriel, des résultats de l'AFE, des facteurs obtenus quel que soit leur nombre, une troisième étape suit optionnellement, elle consiste à estimer les valeurs que selon la solution retenue, chaque répondant obtiendrait sur les différents facteurs, valeurs qu'on appelle communément scores factoriels.

Pour les besoins de ce travail de recherche une analyse factorielle exploratoire a été effectuée sur nos données collectées à partir du questionnaire, en utilisant comme méthode d'extraction la méthode de l'analyse de composantes principales, et la méthode Varimax comme méthode de rotation. Les résultats de cette analyse factorielle exploratoire mettent en évidence des dimensions qui mesurent l'inclusion financière et des dimensions qui mesurent les variables explicatives de l'inclusion financière.

1.1 AFE des facteurs mesurent l'inclusion financière :

Dans notre première analyse, pour extraire le facteur qui mesure l'accès et l'utilisation des cartes paiement bancaire, la première composante principale qui est d'une valeur propre de 2.57 explique 85.677 % de la variation (voir annexe 01), et cela c'est un pourcentage acceptable.

Dans la 2^{ème} analyse, pour extraire le facteur qui mesure l'accès et l'utilisation des cartes paiement postales, la première composante principale qui est d'une valeur propre de 2.384 explique 79.478 % de la variation (voir annexe 02), et cela c'est un pourcentage acceptable.

Tableau 17 : Analyse factorielle exploratoire des facteurs mesurent l'inclusion financière

Items	Facteurs	Description	Indice de KMO	Sphéricité de Bartlett	
				Khi-deux appr	Sig
-accès aux cartes paiement bancaire -utilisation récente de la carte paiement bancaire -la fréquence d'utilisation de la carte paiement bancaire	F_AUC PB	Facteur mesure l'accès et l'utilisation des CPB	0.729	708.706	.000
-accès aux cartes Edahabia	F_AUC PED	Facteur mesure	0.715	484.162	.000

⁶⁶ COSTELLO Anna.B, OSBORNE Jason, « *Best practices in exploratory factor analysis: four recommendations for getting the most from your analysis* », Vol. 10, Article 7, 2005, P.3.

Chapitre 03 : les déterminants d'accès et d'utilisation des cartes paiement électronique par les individus en Algérie, étude empirique

-utilisation récente de la carte Edahabia		l'accès et l'utilisation des cartes paiement postale			
-la fréquence d'utilisation de carte Edahabia					

Source : élaboré par nous-même à l'aide de résultats récoltées du logiciel SPSS

1.2 AFE des facteurs explicatifs de l'inclusion financière :

Dans notre analyse, la première composante principale de chaque analyse explique des pourcentages de plus de 50% de la variance, et donc ce sont des pourcentages acceptables (voir annexes 03-04-05-06).

Tableau 18 : Analyse factorielle exploratoire des facteurs explicatifs de l'inclusion financière

Items	Facteurs	Description	Indice de KMO	Sphéricité de Bartlett	
				Khi-deux appr	Sig
-sécurité de la carte paiement bancaire -traçabilité de la carte paiement bancaire -transparence de la carte paiement bancaire	F_Sécu_TT_CPB	Facteur mesure la sécurité et la traçabilité et la transparence de la CPB	0.638	97.700	.000
-sécurité de la carte paiement Edahabia -traçabilité de la carte paiement Edahabia -transparence de la carte paiement Edahabia	F_Sécu_TT_CPED	Facteur mesure la sécurité et la traçabilité et la transparence de la carte EDAHABIA	0.662	139.922	.000
-erreur du calcul de la carte paiement bancaire -erreur du calcul de la carte paiement Edahabia	F_EreurCARTE	Facteur mesure l'erreur de calcul des cartes paiement électronique	0.5	102.259	.000
-sécurité de paiement par chèque -sécurité des autres moyens de paiement	F_Sécu_Traça_AM	Facteur mesure la sécurité et la traçabilité des	0.589	224.801	.000

Chapitre 03 : les déterminants d'accès et d'utilisation des cartes paiement électronique par les individus en Algérie, étude empirique

-traçabilité de paiement par chèque		autres moyens de paiement			
-traçabilité des autres moyens de paiement					

Source : élaborer par nous-même à l'aide de résultats récoltées du logiciel SPSS

2. Alpha de Cronbach :

C'est l'indicateur le plus utilisé pour mesurer la cohérence interne d'un ensemble d'items d'une échelle pour estimer la fiabilité du test statistique et de déterminer si elles mesurent bien la même dimension, il ne peut se calculer que sur des données continues, il est compris entre 0 et 1, plus la valeur d'Alpha de Cronbach approchera de 1, plus la cohérence interne des items est bonne.

$$\alpha = \frac{N\bar{c}}{\bar{v} + (N - 1)\bar{c}}$$

Tel que :

N : nombre d'articles \bar{v} : la variance moyenne \bar{c} : la covariance moyenne

Tableau 19 : la cohérence interne selon alpha de Cronbach

Alpha de Cronbach	Cohérence interne
$\alpha \geq 0.9$	Excellente
$0.9 > \alpha \geq 0.8$	Bonne
$0.8 > \alpha \geq 0.7$	Acceptable
$0.7 > \alpha \geq 0.6$	Discutable
$0.6 > \alpha \geq 0.5$	Faible
$0.5 > \alpha$	Inacceptable

Source : www.bing.com

Tableau 20 : l'analyse de fiabilité des facteurs résultants de l'analyse factorielle exploratoire

Facteur	α de cronbach	Cohérence interne
F_AUCPB	0.83	Bonne
F_AUCPED	0.802	Bonne
F_Sécu_TT_CPB	0.603	Discutable

Chapitre 03 : les déterminants d'accès et d'utilisation des cartes paiement électronique par les individus en Algérie, étude empirique

F_Sécu_TT_CPED	0.67	Discutable
F_EreurCARTE	0.695	Discutable
F_Sécu_Traça_AM	0.675	Discutable

Source : élaboré par nous-même à l'aide de résultats récoltées du logiciel SPSS

3. La régression linéaire multiple :

On a choisi d'utiliser le modèle de régression linéaire multiple comme instrument statistique, pour mesurer et analyser l'impact des variables indépendantes explicatives sur les variables dépendantes à expliquer qu'on a choisi,

Et pour obtenir les résultats on a appliqué ce modèle sur le logiciel SPSS qui est l'un des programmes d'analyses statistiques les plus utilisés lors des recherches scientifiques.

Pour tester l'influence des caractéristiques de la demande et des facteurs sociaux démographiques, des variables liées à l'offre et des autres variables sur l'accès et l'utilisation des cartes paiement électroniques en Algérie, le modèle de régression linéaire indiqué ci-dessous a été estimé :

$$Y_i = \beta_0 + \beta_1 X_{i1} + \beta_2 X_{i2} + \beta_3 X_{i3} + \dots + \epsilon_i$$

Tel que i : l'individu algérien, Y : l'accès et l'utilisation des cartes paiement électroniques, X : les variables explicatives de l'inclusion financière, β : coefficients ; s'il aura une variation du X de combien Y varie-t-il

II. La description des variables :

- 1. Les variables dépendantes :** ce sont les paramètres du problème qui varie sous l'influence d'autres paramètres du système, les variables dépendantes qui ont été choisies pour cette étude sont, l'accès et l'usage de l'un des cartes paiement électroniques.

Tableau 21 : La description des variable dépendantes

Variable	Description
F_AUCPB	Accès et utilisation des cartes paiement bancaires par les individus en Algérie
F_AUCPED	Accès et utilisation des cartes paiement postales, Edahabia, par les individus en Algérie

Chapitre 03 : les déterminants d'accès et d'utilisation des cartes paiement électronique par les individus en Algérie, étude empirique

2. Les variables indépendantes : ce sont les variables manipulées et qui ne sont pas influencer par d'autres variables elles prendront au moins deux valeurs différentes dont sa

variation influence la valeur d'une ou de plusieurs autres variables, les variables indépendantes qui ont été choisies pour cette étude sont résumés dans le tableau suivant.

Tableau 22 : La description des variables indépendantes

La variable	Description
Caractéristiques de la population	
SEXE_F	Le sexe de l'individu, femme
AGE_19_30	L'âge de l'individu
ALGER	L'individu vit à Alger
Educ_UNIV	Le niveau éducatif de l'individu
ETUDIANT	L'individu est un étudiant
CHOMEUR	L'individu est un chômeur sans emploi
REVENU	Le revenu mensuel de l'individu
Connec_Internet	La connectivité à internet de l'individu
EMPLOYE_IF	Employé dans une institution financière
En relation avec la carte paiement bancaire	
ConnaisBank	Les connaissances de l'individu des procédures d'ouvrir un compte bancaire
SatisBank	La satisfaction bancaire de l'individu
DISTANCE	La distance entre l'individu et la plus proche agence bancaire
FAMILLECPB	L'accès de l'un des membres du famille à une carte paiement bancaire
COUT_CPB	Le coût des cartes paiement bancaires
En relation avec la carte paiement postale	
DISTANCE_P	La distance entre l'individu et la plus proche agence postale
ConPOSTE	Les connaissances postales de l'individu
SatisP	La satisfaction de l'individu des produits et services postaux
COUT_CPED	Le coût de la carte paiement Edahabia
Les facteurs de l'AFE	

Chapitre 03 : les déterminants d'accès et d'utilisation des cartes paiement électronique par les individus en Algérie, étude empirique

F_Sécu_TT_CPB	La sécurité et la traçabilité et la transparence de la carte paiement bancaire
F_Sécu_TT_CPED	La sécurité et la traçabilité et la transparence de la carte paiement Edahabia
F_EreurCARTE	L'erreur de calcul de la carte paiement électronique
F_Sécu_Traça_AM	Sécurité et traçabilité des autres moyens de paiement hors carte paiement électronique

III. Les résultats de régression :

1. Modèle 01 : la carte paiement bancaire

Le premier modèle vise à expliquer et de définir les déterminants de l'accès et l'usage de la carte paiement bancaire par l'individu algérien

Tableau 23 : les résultats de la régression de premier modèle

Modèle		Coefficients		t	Sig.
		B	Erreur standard		
1	(Constante)	-1,262	,474	-2,663	,008
	SEXE_F	-,530	,098	-5,386	,000
	AGE_19_30	-,234	,158	-1,478	,140
	ALGER	,133	,101	1,306	,192
	Educ_UNIV	,615	,409	1,502	,134
	REVENU 3	,240	,132	1,825	,069
	ConnaisBank	,342	,100	3,414	,001
	DISTANCE	,029	,044	,663	,508
	FAMILLECB	,688	,119	5,796	,000
	F_Sécu_TT_CPB	,143	,047	3,022	,003
	F_EreurCARTE	,040	,045	,890	,374
	F_Sécu_Traça_AM	,013	,046	,286	,775
	ETUDIANT	-,278	,126	-2,200	,029
	EMPLOYE_IF	,410	,198	2,071	,039
	Connec_Internet	,004	,048	,077	,938
	SatisBank	,433	,097	4,488	,000
	COUT_CPB	,073	,059	1,240	,216
REVENU 1	,269	,132	2,044	,042	

Récapitulatif des modèles				
Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	,653 ^a	,427	,393	,77915611

a. Prédicteurs : (Constante)

Source : logiciel SPSS

Le pouvoir explicatif de l'ensemble du modèle 1 est d'environ 39.3% comme le montre le R carré ajusté.

L'âge des individus et la région où ils se focalisent ainsi leurs niveaux éducatifs, la distance aux agences bancaires et le coût de la carte paiement bancaire et la connectivité à internet ont un effet insignifiant sur l'accès et l'usage de la carte paiement bancaire par les individus algériens dans ce modèle.

Les résultats montrent qu'un problème culturel se pose concernant la discrimination liée au sexe de l'individu algérien, être une femme augmente la possibilité de ne pas avoir une carte paiement bancaire est hautement significatif (sig=.000), assurément avoir certaines connaissances des notions financières notamment les procédures d'avoir un compte bancaire conduire les personnes d'accéder aux cartes paiement bancaire est significatif au niveau de 1%, comme elles montrent ainsi une signification de relation positive entre être un employé dans une institution financière et avoir et utiliser cette carte, par ailleurs ces personnes ont plus de connaissances concernant ces services et produits financiers et donc ils profitent souvent des nouvelles et de leurs droits,

Il y a une signification d'une relation positive entre le revenu et l'accès et l'utilisation de cette carte, et donc la situation financière de l'individu joue un rôle très important dans sa capacité d'accéder aux services et produits bancaires notamment les cartes paiement, les personnes pauvres de bas revenus sont très souvent non bénéficiés de ce moyen de paiement, comme être étudiant diminue la probabilité d'accès et d'utiliser la carte paiement bancaire est significatif au niveau de 5%

Le fait qu'un membre de la famille ait une carte paiement bancaire engendre l'accès à ce type de moyens des autres membres de la famille est hautement significatif (sig =.000), ainsi plus la satisfaction des individus envers les produits et services bancaires offerts par leurs banques augmente plus l'utilisation de carte paiement bancaire augmente cela est significatif au niveau de 5%, comme on peut ainsi remarquer l'existence d'une signification au niveau de 5% d'une relation positive entre les caractéristiques de la carte et son utilisation telle que la sécurité, la traçabilité et la transparence.

Chapitre 03 : les déterminants d'accès et d'utilisation des cartes paiement électronique par les individus en Algérie, étude empirique

2. Modèle 02 : la carte paiement Edahabia

Le deuxième modèle vise à expliquer et définir les déterminants de l'accès et d'utilisation de la carte paiement postale Edahabia par l'individu algérien

Tableau 24 : les résultats de la régression de deuxième modèle

Modèle		Coefficients		t	Sig.
		B	Erreur standard		
2	(Constante)	,265	,490	,540	,589
	SEXE_F	-,177	,105	-1,685	,093
	AGE_19_30	,049	,166	,295	,768
	ALGER	-,256	,108	-2,364	,019
	Educ_UNIV	-,293	,433	-,677	,499
	REVENU 3	,186	,139	1,339	,182
	F_EreurCARTE	-,011	,049	-,222	,824
	F_Sécu_Traça_AM	-,149	,049	-3,066	,002
	ETUDIANT	-,153	,140	-1,092	,276
	EMPLOYE_IF	-,130	,208	-,628	,531
	Connec_Internet	-,108	,051	-2,121	,035
	REVENU 1	-,039	,138	-,280	,780
	COUT_CPED	-,012	,066	-,189	,850
	F_Sécu_TT_CPED	,276	,054	5,132	,000
	DISTANCE_P	,002	,049	,037	,971
	ConPOSTE	,456	,101	4,528	,000
	SatisP	,563	,103	5,474	,000
CHOMEUR	-,585	,212	-2,764	,006	

Récapitulatif des modèles				
Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
2	,606 ^a	,367	,330	,81808341
a. Prédicteurs : (Constante),				

Source : logiciel SPSS

Le pouvoir explicatif de l'ensemble du modèle 2 est d'environ 33% comme le montre le R carré ajusté.

L'âge, le revenu, le niveau éducatif et d'alphabétisation de l'individu, le coût de la carte paiement Edahabia, ainsi la distance aux points d'accès notamment les agences postales, ont un impact insignifiant sur l'accès et l'utilisation de la carte paiement postale Edahabia.

Chapitre 03 : les déterminants d'accès et d'utilisation des cartes paiement électronique par les individus en Algérie, étude empirique

Le sexe de l'individu a toujours un impact sur l'utilisation des cartes paiement, être une femme diminue la probabilité d'avoir accès à une carte paiement postale Edahabia, cela est significatif au niveau de 10%

Les résultats de cette régression montrent une existence d'une relation inverse entre l'accès et l'utilisation de carte paiement Edahabia et la région de l'individu, tel qu'être un habitant à Alger diminue l'utilisation de cette carte.

La satisfaction envers les produits et services financiers offerts par les agences postales et les connaissances de l'individu des notions financières et des services financiers ainsi les caractéristiques de la carte Edahabia (sécurité, traçabilité et transparence), ont un impact positif sur l'accès et l'utilisation de la carte paiement Edahabia par les Algériens, cet impact est très significatif comme le montre le tableau précédent où sig = .000

Être un individu chômeur sans emploi influence négativement sur l'accès et l'usage de la carte paiement postale au niveau de 1% de signification, ainsi les caractéristiques des autres moyens de paiement hors carte paiement notamment de paiement par chèque ont un impact négatif sur l'utilisation de la carte Edahabia, cela est significatif au niveau de 1%

Conclusion :

Les résultats de cette recherche ont permis de faire un constat, d'interpréter et d'analyser et pour enfin on peut dire que l'accès et l'usage des cartes paiement électroniques en Algérie notamment la carte paiement bancaire et la carte paiement postale Edahabia, est dicté par plusieurs déterminants dont le sexe, la situation financière, le niveau d'alphabétisation et la littératie ou les connaissances des notions financières, ainsi la satisfaction des individus envers les services et produits financiers offerts par des postes ou des banques.

Conclusion générale

Conclusion générale :

Ce travail de recherche a été effectué dans le but de contribuer à l'enrichissement des connaissances relatives à l'inclusion financière et de repêcher à définir les déterminants de l'utilisation de certains moyens de paiement électronique « les cartes paiement électronique », notre travail est construit sur la base des approches à la fois descriptives, qualitatives et quantitatives, qui ont aidé à obtenir des résultats et des réponses sur notre principale problématique.

Les deux premiers chapitres dans la partie théorique ont permis de donner un éclairage et une compréhension générale du phénomène de l'inclusion financière qui est entendu comme la disponibilité et l'utilisation des services et produits financiers par tous les segments de la société, comme on a mis l'accent sur les facteurs déterminants l'accès et l'usage des services et produits financiers, pour qu'on conclut que l'exclusion financière liée aux différents facteurs soit volontaires soit involontaires, après, nous a semblé impératif d'aborder les éléments du système financier Algérien et la disponibilité des prestataires de services et produits financiers qui a été mesurée par le nombre des institutions et agences bancaires et le nombre des ATM et des TPE, et cela il a été reflété une faible couverture des services financiers, c'est à partir de ce point nous reformulerons une recommandation nécessite d'élargir le réseau bancaire et d'augmenter le nombre des ATM en Algérie. Face à ce phénomène, un point important du premier chapitre et qui sera un indice d'entrée du deuxième chapitre, était la relation entre le développement des systèmes de paiement et le développement de l'inclusion financière dans un pays vu que notre thème se base principalement sur les nouveaux moyens de paiement, les cartes paiement électronique. Le deuxième chapitre, a fourni une vue d'ensemble des différents types de cartes paiement électronique en Algérie et essentiellement leurs utilisations par les individus, de ce fait le système de paiement algérien a été critiqué par la faible utilisation des nouveaux instruments de paiements, les cartes paiement bancaire et les cartes paiement postales, Edahabia, malgré l'utilisation de ces nouveaux moyens de paiement c'est un ingrédient essentiel au développements économiques de pays, et c'est une autre problématique qui persiste et qui mérite d'être clairement posée, quels sont les politiques qu'il faut appliquées pour renforcer l'utilisation des nouveaux moyens de paiement ?

Quant au cas pratique, il résume les résultats obtenus par notre étude empirique qui dévoilent la faible pénétration de la population dans le marché bancaire et postal à la fois, une faible utilisation des cartes paiement électronique, en effet cela est lié à plusieurs déterminants. Afin de bien analyser nos données collectées à l'aide de notre questionnaire de recherche pour identifier ces déterminants, nous avons opté une méthode d'analyse factorielle exploratoire qui cherche à mettre en évidence des dimensions mesurant l'accès et l'utilisation des cartes paiement électronique et d'autres dimensions mesurant les variables explicatives de l'inclusion financière, ensuite pour tester l'impact de certaines variables liées à l'offre et d'autres liées à la demande sur l'utilisation des cartes paiement bancaire et des cartes paiement postale, une analyse de régression linéaire a été réalisée, les résultats de cette régression montrent qu'un problème culturel se pose concernant la discrimination liée au sexe de l'individu algérien, être une femme augmente la possibilité de ne pas avoir une carte paiement électronique, de plus la situation financière qui joue un rôle important sur la capacité de l'individu d'accéder à ce type de moyens de paiement, être un chômeur ou un étudiant en cours des études ou diplômé sans emploi diminue la probabilité d'être inclus au système financier en matière d'accès à ce produit, et donc le revenu de l'individu est en relation positive avec l'inclusion financière, dans ce cas la première hypothèse que nous allons suggérer est acceptée, nous avons également conclu que plus les connaissances de l'individu en terme des notions financières augmentent, plus la probabilité qu'il soit inclus au système financier et avoir bénéficié d'une carte paiement électronique augmente, ainsi, le fait qu'un membre de la famille ait accès à une carte paiement bancaire engendre l'accès des autres membres, dans ce cas la deuxième hypothèse subsiste refusée, quant à la relation entre l'accès et l'utilisation de la carte paiement électronique et la distance de l'individu avec le point d'accès aux services et produits financiers, les résultats montrent qu'elle n'est pas significative, c'est pour cela qu'on peut ainsi refuser la troisième hypothèse.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages :

1. Lydie, royaume d'Asie mineure, VIIème siècle avant j-c.
2. SAÏDANE, (Dhafer), LE NOIR, (Alain), « *Banque et finance en Afrique : Les acteurs de l'émergence* », RB édition, 2016.
3. CHRISTOPHE (Jadeau), « *La finance inclusive* », L'Harmattan, 2019.
4. GEIBEN, (Didier), FLOURIOT, (François), DUCHAMP, (Hervé), « *Cartes de paiement : Nouveaux enjeux et perspectives* », 2ème édition, RB édition, 2011.

Articles :

1. MOKHEFI, (Amine), « *Projet de modernisation des Instruments de Paiement de Masse En Algérie* », 2009.
2. REFAFA, (Brahim), « *La monétique en Algérie, développement et perspectives* », 01/12/2020.
3. HADEFI, (Abdelkrim Zoheir), BENSALID, (Mohamed), « *Financial inclusion index in Algeria : a quantification essay* », Les Cahiers du MECAS, V° 16/ N° 2/ Décembre 2020.
4. SANDERSON, (Abel), LEARNMORE, (Mutandwa), PIERRE LE ROUX, « *A Review of Determinants of Financial Inclusion* », *International Journal of Economics and Financial Issues* », 2018, <http://www.econjournals.com/>.
5. KAZEEM B. Ajide, « *Determinants of Financial Inclusion in Sub-Saharan Africa Countries: Does Institutional Infrastructure Matter?* », *CBN Journal of Applied Statistics*, Vol. 8 No. 2, December, 2017.
6. Xuluo Yin , Xuan Xu, Qi Chen and Jiangang Peng, « *The Sustainable Development of Financial Inclusion: How Can Monetary Policy and Economic Fundamental Interact with It Effectively?* », Received: 4 April 2019, Accepted: 24 April 2019, Published: 1 May 2019.
7. Adhitya Wardhono, Yulia Indrawati, Ciplis Gema Qori'ah, « *The determinants of financial inclusion: Evidence from Indonesian districts* », January 2016.
8. Irma Yuningsih, Dadan Rahadian, « *Analysis of Determinants Affecting Financial Inclusion in Indonesia* », *International Journal of Science and Research*, 2319-7064, 2018.
9. Mandira Sarma, Jesim Pais, « *Financial Inclusion and Development: A Cross Country Analysis* ».
10. Akhil Damodaran, « *Financial Inclusion: Issues and Challenges* », December 2013.
11. Douglas Pearce, « *Financial Inclusion in the Middle East and North Africa: Analysis and Roadmap Recommendations* », March 2011.

12. ANDRE, (Achim), « *Esprit et enjeux de l'analyse factorielle exploratoire* », D'département de Psychologie, Université du Québec à Montréal, 2020 Vol. 16 no. 4.

13. Anna B. Costello, Jason Osborne, « *Best pr Best practices in explor actices in exploratory factor analysis: four or analysis: four recommendations for getting the most from your analysis* », Vol. 10 , Article 7, 2005.

Autres documents de recherche et textes règlementaires et rapports :

1. La banque d'algérie, *Rôle et Missions de la Banque d'Algérie*.

2. *Etude sur l'inclusion financière en Tunisie*, Février 2014.

3. La banque d'algérie, *brochure sur l'inclusion financière*.

4. BSI Economics, *L'inclusion financière en Afrique*.

5. Deena M. Burjorjee et Barbara Scola, « *Une approche systémique de l'inclusion financière Guide à destination des bailleurs de fonds* », Septembre 2015.

6. *Les déterminants de de l'inclusion financière en Afrique : Évidence sur la détention d'un compte courant*.

7. Guilherme Suedekum, « *Développer l'inclusion financière en favorisant l'accès à l'assurance – le rôle des réseaux postaux* », ISBN: 978-92-95025-84-4.

8. Anson, Berthaud, Klapper & Singer, « *Financial Inclusion and the Role of the Post Office (en anglais)* », document de travail de recherche sur les politiques 6630, Banque mondiale, 2013.

9. Access to insurance initiative, *L'assurance inclusive protège les ménages et favorise la croissance économique*.

10. Union postale universelle, « *Panorama mondial de l'inclusion financière postale* », 2016.

11. Groupe de la banque mondiale, « *Capacité et inclusion financière en Haïti* », 2019.

12. Règlement de la Banque d'Algérie n°05-06 du au 15 décembre 2005.

13. Financial Inclusion Report, ISBN 978-1-911680-00-0 PU3041, 2019 – 2020.

Thèses de mémoire :

1. BOUDJELLOUD, (Bouchra Kenza), « *Le rôle du e-paiement dans la modernisation des moyens de paiements* », Juin 2017.

2. LADLI, (Abderrezak), « *Les moyens de paiement électronique : La carte CIB au niveau de CNEP Banque agence de Tizi-Ouzou* », u diplôme de Master en Sciences de Gestion, université mouloud Mammeri de tizi-ouzou, 2018.

3. HARBI, (Anes), « *Les nouveaux moyens de paiement : de la carte bancaire au porte - monnaie électronique* », diplôme supérieur d'études bancaire, école supérieure de banques, 2006.
4. MOALI, (Mokrane), « *le système de paiement par carte bancaire en Algérie, cas de la CIB* », diplôme de Master en Sciences économiques, Université Abderrahmane Mira de Béjaia, 2012/2013.
5. SAHRAOUI, (Camilia), NEDJAR, (Manel), « *le développement et la sécurité des instruments de paiement international* », diplôme de technicien supérieur en commerce international, centre de formation professionnel et d'apprentissage marouf abd errahmene bainem, 2020.
6. SAM, (Hocine), « *Analyse du niveau d'inclusion financière en Algérie, étude empirique sur les communes de la wilaya de Tizi-Ouzou : état des lieux et perspectives* », these de doctorat, universite mouloud mammeri de tizi ouzou.
7. FABIENNE, (Pinos), « *Inclusion financière et populations précarisées : effets des business models des services financiers en France. Economies et finances* », Université de Bordeaux, 2015.
8. EL GARROT, (Fella), « *Moyens de paiement électroniques : Etat des lieux et perspectives de développement Cas : Natixis Algérie* », diplôme de master en sciences commerciales et financières, école supérieure de commerce, septembre 2017.
9. LAZREG, (Mohamed), « *Développement de la Monétique en Algérie Réalité et Perspectives* », diplôme de doctorat en sciences de Gestion, université Abou Bakr Belkadi Tlemcen, 2014/2015.

Web graphie :

1. <https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-economique-et-financier/1199197-moyen-de-paiement-definition-traduction/>
2. [Carte accréditive - Définition - Lexique banques en ligne - BoursedesCrédits \(boursedescredits.com\)](http://boursedescredits.com)
3. [Carte Edahabia | Guide et infos sur le service d'Algérie Poste \(carte-edahabia.com\)](http://carte-edahabia.com)
4. [Le billet à ordre : définition et caractéristiques - \(comprendrelespaiements.com\)](http://comprendrelespaiements.com)
5. [Billet à ordre \(définition\) - Droit-Finances \(commentcamarche.com\)](http://commentcamarche.com)
6. [Lettre de change - Qu'est ce qu'une lettre de change ? | Debitoor](http://debitoor.com)
7. <https://www.android-dz.com/utiliser-carte-edahabia/>
8. [▷ indg.fr : Comprendre la monétique](http://indg.fr)

9. [Le porte-monnaie virtuel « Carte bancaire rechargeable \(carte-bancaire-rechargeable.biz\)](#)
10. [S.A.T.I.M Algérie \(made-in-algeria.com\)](#)
11. [Définition RTGS \(Real Time Gross System\) \(mataf.net\)](#)
12. [Lancement du e-paiement en Algérie - TEMA Institut \(tema-algerie.com\)](#)
13. <https://www.comprendrelespaiements.com/le-cheque-definition-et-differents-types/>
14. www.satim.dz
15. <https://www.ginkoia.fr/levolution-dans-le-temps-des-moyens-de-paiement#>
16. https://fr.wikipedia.org/wiki/Institution_financi%C3%A8re
17. <https://frfbs.com/glossary/financial-institution-fi-30>
18. <https://www.budgetbanque.fr/banque/banque-commerciale-definition>
19. <https://www.rachatducredit.com/la-definition-compagnie-d-assurance-5886.html>
20. <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/financialinclusion/overview>
21. <https://banque.ooreka.fr/astuce/voir/708605/systeme-financier>
22. <https://www.liberte-algerie.com/entreprise-et-marches/algerie-20-banques-et-9-etablissements-financiers-agrees-264254>
23. <https://www.leascorp.fr/la-societe-de-financement/>
24. <https://www.etudier.com/dissertations/>
25. <https://www.linkedin.com/pulse/financial-inclusion-gender-equality-mena-why-new-finance-stoppani>
26. <https://www.bankbazaar.com/personal-loan/financial-inclusion.html>
27. <https://www.algerie-eco.com/2018/05/26/les-progres-de-linclusion-financiere-contribuent-a-un-monde-durable/>
28. <https://www.algerie360.com/nette-amelioration-des-indicateurs-dinclusion-financiere-en-algerie-laksaci/>
29. <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/financialinclusion/overview>
30. <https://www.dzairdaily.com/algerie-30-millions-algeriens-carte-paiement-electronique-cib/>
31. [ACP - Analyse en Composantes Principales avec R: L'Essentiel - Articles - STHDA](#)

Annexes

Annexes :

Annexe 01 : variance totale expliquée de premier facteur, accès et utilisation des cartes paiement bancaires

Variance totale expliquée						
Composante	Valeurs propres initiales			Sommes extraites du carré des chargements		
	Total	% de la variance	% cumulé	Total	% de la variance	% cumulé
1	2,570	85,677	85,677	2,570	85,677	85,677
2	,304	10,146	95,823			
3	,125	4,177	100,000			

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Annexe 02 : variance totale expliquée de deuxième facteur, accès et utilisation des cartes paiement Edahabia

Variance totale expliquée						
Composante	Valeurs propres initiales			Sommes extraites du carré des chargements		
	Total	% de la variance	% cumulé	Total	% de la variance	% cumulé
1	2,384	79,478	79,478	2,384	79,478	79,478
2	,402	13,413	92,890			
3	,213	7,110	100,000			

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Annexe 03 : variance totale expliquée de troisième facteur qui mesure la sécurité et la traçabilité et la transparence de la carte paiement bancaire

Variance totale expliquée						
Composante	Valeurs propres initiales			Sommes extraites du carré des chargements		
	Total	% de la variance	% cumulé	Total	% de la variance	% cumulé
1	1,684	56,143	56,143	1,684	56,143	56,143
2	,699	23,308	79,451			
3	,616	20,549	100,000			

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Annexe 04 : variance totale expliquée de 4^{ème} facteur qui mesure la sécurité et la traçabilité et la transparence de la carte paiement Edahabia

Variance totale expliquée						
Composante	Valeurs propres initiales			Sommes extraites du carré des chargements		
	Total	% de la variance	% cumulé	Total	% de la variance	% cumulé
1	1,819	60,626	60,626	1,819	60,626	60,626
2	,625	20,845	81,472			
3	,556	18,528	100,000			

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Annexe 05 : variance totale expliquée de 5^{ème} facteur qui mesure l'erreur de calcul de la carte paiement électronique

Variance totale expliquée						
Composante	Valeurs propres initiales			Sommes extraites du carré des chargements		
	Total	% de la variance	% cumulé	Total	% de la variance	% cumulé
1	1,533	76,668	76,668	1,533	76,668	76,668
2	,467	23,332	100,000			

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Annexe 06 : variance totale expliquée de 6^{ème} facteur qui mesure la sécurité et traçabilité des autres moyens de paiement hors carte paiement électronique

Variance totale expliquée						
Composante	Valeurs propres initiales			Sommes extraites du carré des chargements		
	Total	% de la variance	% cumulé	Total	% de la variance	% cumulé
1	2,055	51,370	51,370	2,055	51,370	51,370
2	,801	20,034	71,404			
3	,763	19,081	90,485			
4	,381	9,515	100,000			

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Annexe 07 : ANOVA de premier modèle

ANOVA ^a						
Modèle		Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
1	Régression	130,946	17	7,703	12,688	,000 ^b
	Résidu	176,054	290	,607		
	Total	307,000	307			

a. Variable dépendante : F_AUCPB

b. Prédicteurs : (Constante)

Annexe 08 : ANOVA de deuxième modèle

ANOVA ^a						
Modèle		Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
2	Régression	112,060	17	6,592	9,849	,000 ^b
	Résidu	193,416	289	,669		
	Total	305,476	306			

a. Variable dépendante : F_AUCPED
b. Prédicteurs : (Constante)

Annexe 09 : le questionnaire de l'enquête

1. Sexe : *

Une seule réponse possible.

Femme

Homme

2. Votre âge : *

Une seule réponse possible.

[19 - 30] ans

[31 - 40] ans

Plus de 40 ans

3. Vous êtes de quelle wilaya ? *

1. Votre niveau éducatif?*

Une seule réponse possible.

- Primaire
- moyen
- secondaire
- Universitaire

2. Vous êtes :*

Une seule réponse possible.

- Etudiant
- Employé
- Chomeur

3. Si vous êtes employé, dans quel secteur vous travaillez ?

Une seule réponse possible.

- Fonction publique
- Entreprises privées
- Institutions financières (banques)
- travailleurs indépendants
- Autre : _____

4. Votre revenu est :

Une seule réponse possible.

- Moins de 30000 DA
- Entre 30000 DA et 60000 DA
- Plus de 60000 DA

1. sur une échelle de 0 à 5 combien évaluez vous la qualité de votre connexion internet?*

Une seule réponse possible.

	1	2	3	4	5	
médiocre	<input type="radio"/>	Bonne				

2. Parmi ces banques, lesquelles vous connaissez?*

Plusieurs réponses possibles.

- BDL
- BADR
- BNA
- BEA
- AUCUNE

Autre : _____

3. connaissez vous les procédures pour avoir accès à un des produits/services financiers?*

Une seule réponse possible.

- OUI
- Non

4. Avez-vous accès à l'un des produits/services bancaires?*

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

1. Si oui, lequel ?

Plusieurs réponses possibles.

- compte chèque
- compte épargne
- les prêts et crédits
- Le transfert d'argent
- carte bancaire

Autre : _____

2. Si non, pourquoi ?

Plusieurs réponses possibles.

- manque de confiance en banques
- les couts sont très élevés
- produits/services inadaptés aux besoins
- raisons religieuses

Autre : _____

3. Etes vous satisfait des services fournis par votre banque ?

Une seule réponse possible.

- OUI
- Non

4. la distance entre vous et la plus proche agence bancaire: *

Une seule réponse possible.

	1	2	3	4	5	
très proche	<input type="radio"/>	très loin				

1. Avez-vous un compte bancaire? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

2. Quelle est la fréquence d'utilisation de votre compte bancaire ?

Une seule réponse possible.

Moins de 5 fois par an

Une fois par mois

Une fois par jour

Plusieurs fois par jour

3. Avez-vous un membre de la famille ayant un compte bancaire ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

les cartes paiement bancaires

4. Utilisez-vous une carte paiement bancaire ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

1. Si oui, pourquoi?

Plusieurs réponses possibles.

- Sécurité
- transparence
- disponibilité des TPE (terminal de paiement électronique)

Autre : _____

2. Si non, pourquoi?

Plusieurs réponses possibles.

- Absence de carte paiement bancaire
- Habitude d'utiliser le cash
- Absence des TPE (terminal de paiement électronique)

Autre : _____

3. Vous l'utilisez pour :

Plusieurs réponses possibles.

- Retrait d'espèces aux distributeurs
- Paiement d'achat
- Paiement d'achat aux grandes surfaces commerciales
- paiement en ligne

Autre : _____

4. au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé votre carte paiement bancaire ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

1. Quelle est la fréquence d'utilisation de votre carte paiement bancaire ? *

Une seule réponse possible.

- Moins de 5 fois par an
- Une fois par mois
- Une fois par jour
- Plusieurs fois par jour
- Je ne possède pas d'une carte

2. Avez vous un membre de la famille ayant une carte paiement bancaire ? *

Une seule réponse possible.

- OUI
- Non

3. que pensez vous des cartes paiement bancaires en Algérie?

La carte edahabia

4. Avez vous un compte CCP? *

Une seule réponse possible.

- OUI
- Non

1. Si oui, quels sont les services financiers que vous sollicitez auprès des CCP?

Plusieurs réponses possibles.

Compte chèque

Virements

Retraits

Autre : _____

2. la distance entre vous et la plus proche agence postale: *

Une seule réponse possible.

	1	2	3	4	5	
très proche	<input type="radio"/>	très loin				

3. Connaissez vous BaridiMob ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

4. Utilisez vous une carte edahabia comme un moyen de paiement ? *

Une seule réponse possible.

OUI

Non

1. Si oui, pourquoi?

Plusieurs réponses possibles.

- Sécurité
- transparence
- disponibilité des TPE (terminal de paiement électronique)

Autre : _____

2. Si non, pourquoi?

Plusieurs réponses possibles.

- Absence de carte edahabia
- Habitude d'utiliser le cash
- Absence des TPE (terminal de paiement électronique)

Autre : _____

3. Vous l'utilisez pour :

Plusieurs réponses possibles.

- Retrait d'espèces aux distributeurs
- Paiement d'achat
- Paiement d'achat aux grandes surfaces commerciales
- paiement en ligne
- le transfert d'argents
- paiement des factures d'électricité et d'eau
- recharger le solde du téléphone

Autre : _____

4. au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé votre carte edahabia?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

1. Quelle est la fréquence d'utilisation de votre carte edahabia? *

Une seule réponse possible.

- Moins de 5 fois par an
- Une fois par mois
- Une fois par jour
- Plusieurs fois par jour
- Je ne possède pas d'une carte edahabia

2. Etes vous satisfait des services fournis par votre poste?

Une seule réponse possible.

- oui
- Non

3. Quel type de moyen de paiement que vous utilisez le plus ? *

Une seule réponse possible.

- Chèque
- Carte bancaire
- Autres moyens (cash, virements, effets de commerce..)
- Carte edahabia

1. comparaison entre les moyens de paiement en terme de coût : *

Une seule réponse possible par ligne.

	pas coûteux	peu coûteux	Coûteux	très coûteux
Cartepaiement bancaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
cartepaiement edahabia	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
paiement en espèce	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Paiement par chèque bancaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres moyens	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

2. comparaison entre les moyens de paiement en terme de sécurité : *

Une seule réponse possible par ligne.

	sécurisé	peu sécurisé	non sécurisé	pas du tout sécurisé
cartepaiement bancaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
cartepaiement edahabia	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
paiement en espèce	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
paiement par chèque	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
autres moyens	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

1. comparaison entre les moyens de paiement en terme de transparence: (la traçabilité) *

Une seule réponse possible par ligne.

	traçabilité	neutre	pas de traçabilité
Carte paiement bancaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Carte paiement edahabia	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
paiement en espèce	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
paiement par chèque	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
autres moyens ((virement,,))	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

2. comparaison entre les moyens de paiement en terme de transparence: (la rapidité) *

Une seule réponse possible par ligne.

rapidité

Carte paiement bancaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
carte paiement edahabia	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
paiement en espèce	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
paiement par chèque			
autres moyens ((virement,,))			

1. comparaison entre les moyens de paiement en terme de transparence: (lévitation d'erreurs de calcul) *

Une seule réponse possible par ligne.

	pas d'erreurs	moins d'erreurs	neutre	plus d'erreurs
Carte paiement bancaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
carte paiement edahabia	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
paiement en espèce	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
paiement par chèque	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
autres moyens ((virementt,,))	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

2. Trouvez vous que l'utilisation des cartes bancaires/ cartes edahabias améliorent la qualité de vos transactions? *

Une seule réponse possible.

OUI

Non

Table des matières

Table des matières :

Dédicaces

Remerciement

Liste des tableaux

Liste des figures

Liste des abréviations

Résumé

Sommaire

Introduction générale	1
Chapitre 01 : L'inclusion financière et le système financier Algérien	1
Introduction	1
Section 01 : l'inclusion financière	2
I. Généralités sur l'inclusion financière.....	2
1. Définition de l'inclusion financière.....	2
2. L'importance de l'inclusion financière.....	4
3. Les déterminants de l'inclusion financière.....	5
A. Les déterminants liés à l'offre.....	5
B. Des déterminants liés à la demande.....	6
4. La segmentation de la population.....	6
4.1 La population ciblée par les stratégies d'inclusion financière.....	6
4.2 Inclus non satisfaits.....	7
4.3 Les barrières de l'inclusion financière.....	7
A. Caractéristiques de la demande.....	8
B. Contraintes au niveau de l'offre.....	10
II. Le système de paiement comme un pilier pour promouvoir la démarche de	
l'inclusion financière	13
Section 02 : Le secteur financier en Algérie	14
I. Le système financier	15
1. Définition d'un système financier	15
2. Définition des institutions financières.....	15
3. Les types des institutions financières.....	15

A. Les établissements financiers bancaires.....	15
B. Les établissements financiers non bancaires.....	16
II. La disponibilité des prestataires de services financiers en Algérie.....	18
1. Les institutions financières.....	18
2. Les banques commerciales	19
3. Les agences bancaires	19
4. Les ATM.....	20
5. Les TPE	20
Conclusion	22
Chapitre 02 : Le développement des moyens de paiement en Algérie.....	23
Introduction	23
Section 01 : Les moyens de paiement.....	24
I. Généralités sur les moyens de paiement.....	24
1. Définition des moyens de paiement.....	24
2. Le rôle des moyens de paiement.....	24
II. Les moyens de paiement traditionnels	25
1. La monnaie fiduciaire.....	25
2. Le chèque.....	25
3. Les effets de commerce.....	27
Section 02 : La monétique et les nouveaux moyens de paiement en Algérie	28
I. La monétique en Algérie.....	28
1. Définition de la monétique.....	28
2. Les formes de la monnaie électronique.....	28
3. Le développement de la monétique en Algérie.....	29
II. La carte paiement électronique en Algérie	31
1. La carte Edahabia.....	32
2. La carte paiement bancaire.....	33
3. Les composants essentiels de la carte paiement électronique.....	39
4. Les utilisations de la carte paiement électronique.....	40
5. La saisie erronée du code confidentiel.....	41
6. Comparaison entre les moyens de paiement.....	41
7. L'utilisation de la carte paiement électronique en Algérie par les individus.....	42
Conclusion	48

Chapitre 03 : les déterminants d'accès et d'utilisation des cartes paiement électronique par les individus en Algérie, étude empirique.....	49
Introduction	49
Section 01 : L'Analyse des données	50
I. La Source d'informations	50
II. L'inclusion financière de la population	50
1. L'inclusion financière des répondants.....	50
2. Le moyen de paiement utilisé par les répondants.....	51
Section 02 : les modèles de régression	52
I. La méthodologie	52
1. L'analyse factorielle exploratoire.....	52
1.1 AFE des facteurs mesurent l'inclusion financière.....	53
1.2 AFE des facteurs explicatifs de l'inclusion financière.....	54
2. Alpha de Cronbach.....	55
3. La régression linéaire multiple.....	56
II. La description des variables	56
1. Les variables dépendantes.....	56
2. Les variables indépendantes.....	56
III. Les résultats de régression	58
1. Modèle 01 : la carte paiement bancaire.....	58
2. Modèle 02 : la carte paiement Edahabia.....	59
Conclusion	62
Conclusion générale	63
Bibliographie	
Annexes	
Table des matières	